RAPPORT ANNUEL 2013

MAI 2014

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1 . RAPPORT DE GESTION 2013

PARTIE 2 : ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

PARTIE 3 : RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PARTIE 4 : PROJET DE RESOLUTIONS DE L AGO

PARTIE 5 : PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGE

PARTIE 6 : DOCUMENT D'INFORMATION EN VUE DES ASSEMBLEES GENERALES

PARTIE 1

RAPPORT DE GESTION 2013

Sommaire

INTRODUCTION 5

I FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013 5

1 CONJONCTURE ECONOMIQUE 5
2 MANAGEMENT 6
✓ *ACTIVITE AGREGATS* 6
✓ *ACTIVITE READY-MIX* 6
✓ *ACTIVITE CIMENT* 6

II INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/12/2013 7

III COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2013 8

1 RESULTAT PAR ACTIVITE 9
2 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 9
3 ANALYSE QUANTITATIVE DE L'ACTIVITE AGREGATS 11
4 ANALYSE DE L'ACTIVITE READY-MIX 11
5 VENTILATION DES POSTES « COUTS MATIERES » ET « CHARGES D'EXPLOITATION » 12
6. ANALYSE DU RESULTAT 14
7 AFFECTATION PREVUE DU RESULTAT 15

IV BILAN AU 31/12/2013 16

1- ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER 16
2- TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES 16

V STUATION EN 2014 ET PERSPECTIVES 17

1 INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2014 17
2 BUSINESS PLAN 19

VI EVOLUTIONS ET PERFORMANCES DU TITRE EN BOURSE 20

1 STRUCTURE DU CAPITAL 20
2 EVOLUTION DES COURS ET DES VOLUMES ECHANGES DEPUIS JANVIER 2013 21
3 RENDEMENT DU TITRE CARTHAGE CEMENT DEPUIS JANVIER 2013 23

INTRODUCTION

L annee 2013 a ete encore une annee difficile en termes d evolution economique La perception de cette situation est marquee par l instabilite politique et sociale ainsi que l insecurite

Dans ce contexte Carthage Cement a poursuivi sa strategie de relever les defis et braver les obstacles

Et avec la concentration des efforts l implication et la mobilisation de l ensemble des equipes Carthage Cement a pu faire face a cet environnement difficile et annoncer l achevement du projet de la cimenterie concretise par la sortie de son premier sac du ciment vers la fin de l annee

I FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013

1 Conjoncture économique

L arrêt des comptes nationaux de l annee 2013 montre un ralentissement de la croissance economique nationale impactee particulierement par la decroissance du secteur touristique et la mauvaise compagne agricole C est ce qui ressort de la note d information rendue publique par la Banque Centrale de Tunisie sur la conjoncture economique en 2013

Ci-dessous quelques indicateurs cles du tableau de bord economique et social au cours de la periode janvier 2013 – janvier 2014

- Le taux de croissance du PIB s est limite a +2 6% selon la Banque Centrale de Tunisie contre 3 6% en 2012
- Le taux de chômage global a recule a 15 3% au terme du dernier trimestre 2013 selon l Institut National des Statistiques
- Le taux d inflation s est etabli a 6 1% sur l ensemble de l annee contre 5 6% en 2012
- Le deficit budgetaire s est aggrave considerablement pour passer de 3 659 MDT soit 5 2% du PIB en 2012 a 4783 MDT soit 6 3% du PIB en 2013 ce qui laisse entrevoir des difficultes importantes au niveau des finances publiques (donnees hors privatisations et dons)
- Les avoirs en devises ont considerablement chute et couvrent a peine 3 mois d importations la norme de securite etant estimee a 6 mois
- Une augmentation du TMM de 4 11% en janvier 2013 a 4 74% en decembre 2013

- L indice de la production industrielle a progresse au même rythme que celui de l annee precedente (+1 5%)

2 ***Management***

Les membres du Conseil d Administration de CARTHAGE CEMENT sont

Membres	Représentant	Qualité
L'ETAT TUNISIEN	Mr Kilani BOUCHAHOUA	Président du Conseil
ALKARAMA HOLDING	Mr Mohamed Ali CHEKIR	Administrateur
BINA CORP	Mr Riadh BEN KHALIFA	Administrateur
BINA HOLDING	Mr Riadh BEN KHALIFA	Administrateur
Mr Lazhar STA	Mme Rym DAOUD (Mandataire de Justice des biens de M Lazhar STA)	Administrateur
PUBLIC	Mr Mongi TRIMECHE	Administrateur
PUBLIC	Mr Abdellatif BEN JEMAA	Administrateur
M Slim RIAHI	Lui-meme	Administrateur
L'ETAT TUNISIEN*	Kaies Jemna*	Administrateur

* coopté lors du CAD du 13/11/2013 et ratifie lors de l AGO du 13/03/2014

3 ***Activités***

✓ ***Activité Agrégats***

Courant l exercice 2013 la production d agregats a enregistre une croissance de + 17% par rapport a l exercice precedent Egalement le volume des ventes a suivi presque le même rythme de croissance

✓ ***Activité Ready-Mix***

L unite Ready-Mix a poursuivi son expansion sur le marche pour cloturer l exercice 2013 avec une production de 180 253 metre cube de beton contre 142 835 metre cube en 2012 soit une progression de + 26%

✓ ***Activité Ciment***

Le mois d Octobre 2013 a enregistre l entree en production de la cimenterie CARTHAGE CEMENT par la production de 310 478 Tonnes de Clinker et 42 873 Tonnes de Ciment

Parallèlement, la commercialisation des produits de la cimenterie a été entamée par la négociation des premiers contrats commerciaux.

II. INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/12/2013

Au 31/12/2013, l'évolution des principaux indicateurs d'activité se présente comme suit :

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Var
PRODUCTION			
Production Agrégats (en T)	3 531 639	3 020 685	17%
Production Ready-mix (en m3)	180 253	142 835	26%
Clinker	310 478		
Ciment	42 873		
VENTES			
Ventes Agrégats (en T)	2 006 710	1 725 350	16%
Ventes Ready-mix (en m3)	180 193	142 602	26%
Ventes Clinker (en T)	157 209		
Ventes Ciment (en T)	3 434		
CHIFFRE D'AFFAIRES			
Chiffre d'Affaires agrégats (en DT)	20 275 323	18 339 945	11%
Chiffre d'Affaires Ready-mix et autres produits (en DT)	16 513 624	12 975 795	27%
Chiffre d'Affaires Clinker (en DT)	11 633 464		
Chiffre d'Affaires Ciment (en DT)	314 526		
TOTAL	**48 736 936**	**31 315 740**	**56%**
INVESTISSEMENTS			
Investissements (en DT)	95 121 437	160 017 498	
ENDETTEMENT			
Endettement (en DT)	507 456 206	480 545 373	

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2013 se détaillent comme suit :

Investissements 2013 HTVA(en MDT)	
Arrivages équipements de la cimenterie	2 503 612
Travaux de Construction et de montage cimenterie	43 561 857
Engineering et supervision cimenterie	4 687 269
Infrastructure STEG, Electricité et Gaz	9 204 741
Ready Mix	8 449 442

Intérêts intercalaires et frais préliminaires	26 714 517
TOTAL	**95 121 437**

III. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2013

	2013	2012	Evol 2012/2013
Chiffre d'Affaires	**48 736 938**	**31 315 740**	**56%**
Production immobilisée	10 308 158	6 820 494	51%
Variation de stock	16 191 080	4 174 646	288%
Production de l'exercice	**75 236 176**	**42 310 880**	**78%**
Coûts matières	25 915 168	10 546 746	146%
Marge sur coûts matières	**49 321 008**	**31 764 134**	**55%**
Taux de marge sur coût matière	***66%***	***75%***	
Charges d'exploitation	-6 666 145	-4 732 302	41%
Marge brute	**42 654 863**	**27 031 832**	**58%**
Taux de marge brute	***57%***	***64%***	
Frais de personnel	-15 243 388	-11 003 497	39%
Impôts et taxes			
Transfert de charges	0	0	-100%
Résultat brut d'exploitation	**27 411 475**	**16 028 335**	**71%**
Taux de RBE	***36%***	***38%***	
Dotations aux amortissements	-37 341 673	-20 985 368	78%
Résultat avant impôts et charges financières	**-9 930 198**	**-4 957 033**	**100%**
Produits financiers	734 441	160 807	357%
Charges financières	-11 895 772	-1 735 927	585%
Divers charges ordinaires	-486 166	-1 847 899	-74%
Divers produits ordinaires	22 659	94 059	-76%
Résultat net avant impôts	**-21 555 036**	**-8 285 993**	**160%**
Reprise sur Passif d'impôt	0	2 084 562	-100%
Impôts sur les bénéfices	-138 939	-730 189	-81%
Résultat net	**-21 693 975**	**-6 931 620**	**213%**
Taux de marge nette	***-29%***	***-16%***	80%

1. *Résultat par activité*

Le résultat ventilé par activité pour l'exercice 2013 se présente comme suit :

	Agrégats	Ready Mix	Cimenterie	TOTAL
Chiffre d'Affaires	**20 275 323**	**16 513 624**	**11 947 990**	**48 736 938**
Production immobilisée	10 308 158	0	0	
Variation de stock	5 996 086	0	10 194 996	16 191 083
Production de l'exercice	**36 579 568**	**16 513 624**	**22 142 986**	**75 236 176**
Coûts matières	7 031 423	8 657 741	10 226 004	25 915 168
Marge sur coûts matières	**29 548 145**	**7 855 883**	**11 916 982**	**49 321 008**
Taux de marge sur coût matière	***81%***	***48%***	***54%***	***66%***
Charges d'exploitation	-2 948 240	-1 538 837	-2 172 250	-6 666 145
Marge brute	**26 599 905**	**6 317 046**	**9 744 732**	**42 654 863**
Taux de marge brute	***73%***	***38%***	***44%***	***57%***
Frais de personnel	9 578 198	3 204 299	2 460 891	15 243 388
Résultat brut d'exploitation	**17 021 707**	**3 112 747**	**7 283 841**	**27 411 475**
Taux de RBE	***47%***	***19%***	***33%***	***36%***
Dotations aux amortissements et aux provisions	-9 944 604	-2 638 850	-9 588 270	-22 171 725
Résorbtion transfert de charges et frais préliminaires	0	0	-15 169 948	-15 169 948
Résultat avant impôts et charges financières	**7 077 102**	**473 897**	**-17 474 377**	**-9 930 198**
Produits financiers	0	0	734 441	734 441
Charges financières	-1 418 969	-1 070 173	-9 406 630	-11 895 772
Divers charges ordinaires	0	0	-486 166	-486 166
Divers produits ordinaires	0	0	22 659	22 659
Résultat net avant impôts	**5 658 133**	**-596 275**	**-26 610 073**	**-21 555 036**
Reprise sur Passif d'impôt	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-138 939	0	0	-138 939
Résultat net	**5 519 194**	**-596 275**	**-26 610 073**	**-21 693 975**
Taux de marge nette	***15%***	***-4%***	***-120%***	***-29%***

2. *Evolution du Chiffre d'Affaires*

Au 31/12/2013, le Chiffre d'affaires s'est établi à près de 48,7 MDT, soit une augmentation de 56% par rapport à l'exercice précédent.

Le graphique suivant illustre le positionnement du chiffre d'affaires au 31/12/2013 par rapport à l'exercice 2012 :

L'évolution de la ventilation du Chiffre d'Affaires par activité au 31/12/2013 par rapport à l'exercice 2012 se présente comme suit:

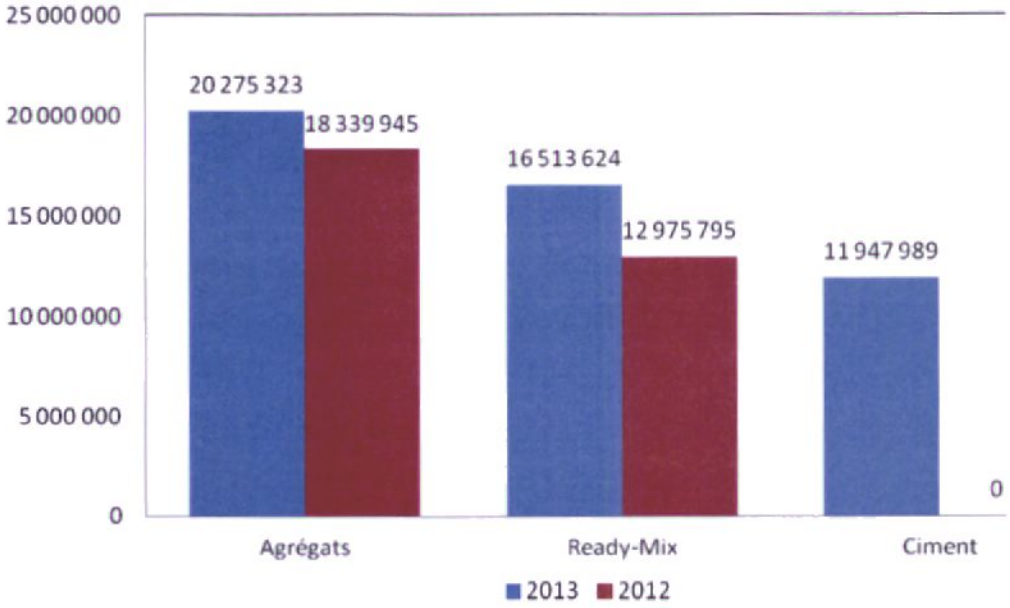

Par ailleurs, le graphique ci-dessous montre l'évolution de la production de l'exercice qui inclut le Chiffre d'Affaires, la production immobilisée et la variation des stocks. Cette analyse permet de mieux appréhender les performances de la société au niveau de l'exploitation :

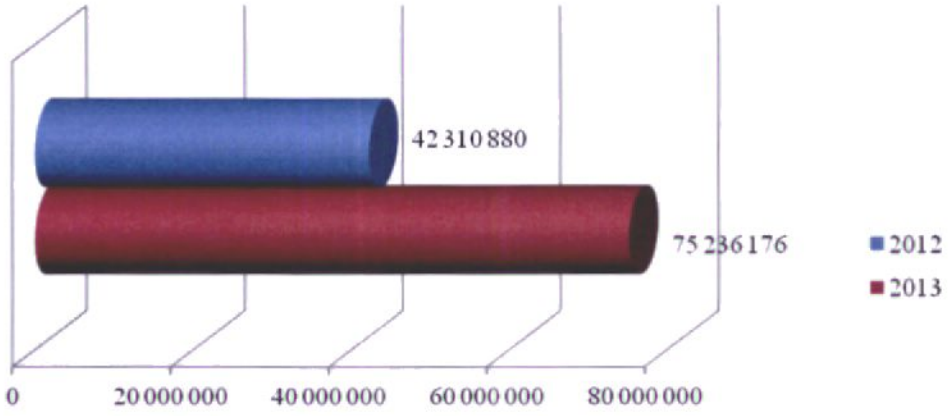

3. *Analyse quantitative de l'activité agrégats*

Au cours de l'exercice 2013, la production d'agrégats a connu une progression de l'ordre de 17% par rapport à 2012, également, le volume des ventes a suivi le même rythme.

Le graphique suivant permet de mieux appréhender la ventilation des ventes d'agrégats par types de produits :

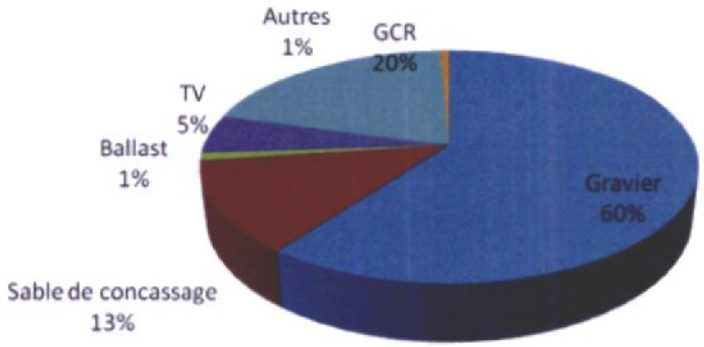

Le gravier maintien son positionnement de produit phare de la carrière, soit 60% des ventes.

4. *Analyse de l'activité ready-mix*

Les principaux indicateurs relatifs à l'activité ready-mix se présentent ainsi :

- La production de Ready-Mix a augmenté de près de 26% courant l'année 2013 comparé à 2012 ;

- Le Chiffre d'Affaires réalisé en 2013 est de 16,5 MDT, soit une progression de près de 27% par rapport à 2012;

Le graphique suivant nous permet de mettre en évidence les proportions des rubriques constitutives du Chiffre d'Affaires relatif au béton prêt à l'emploi en 2013 :

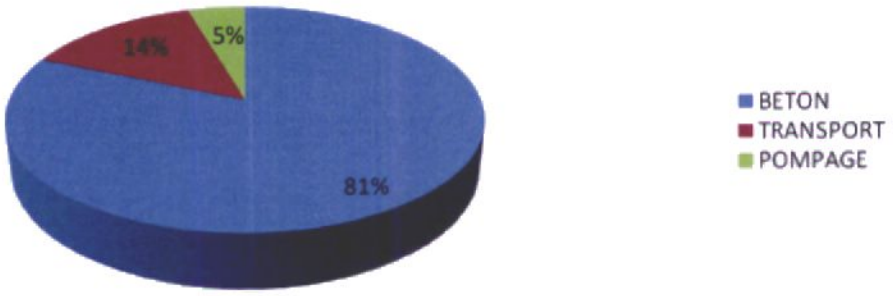

5. *Ventilation des postes « coûts matières » et « charges d'exploitation »*

Le tableau suivant permet de mettre en relief les évolutions des principaux postes liés aux « coûts matières »:

Désignation	31-déc-13	31-déc-12	Variation
Explosifs	1 367 236	940 593	426 643
Gasoil et Lubrifiants	3 913 934	2 771 029	1 142 905
Pièces de rechange	1 526 407	1 549 415	-23 008
Achats de matières premières Ready mix	6 219 967	4 769 162	1 450 805
Achats de matières consommables cimenterie	4 569 959		4 569 959
Achats de matières consommables	1 778 649	85 276	1 693 373
Préstation O&M NLS	6 220 108		6 220 108
Achats non stockés (Eléctricité & Gaz)	4 063 062	0	4 063 062
Achats non stockés de matières et fournitures	795 260	676 339	118 921
Variation de stocks des pièces de rechange	-169 622	-171 123	1 501
Variation de stocks des matières premières Ready mix	-81 832	-32 008	-49 824
Variation de stock matiéres prémieres cimenterie	-4 281 142		-4 281 142
Variation de stock de gasoil	0	-41 936	41 936
Total	**25 921 986**	**10 546 747**	**15 375 239**

La croissance des approvisionnements consommés résulte en grande partie de l'entrée en production de la cimenterie aussi bien au niveau électricité, gaz et matières, qu'au niveau prestation NLS.

Egalement, le développement de l'activité Ready-mix, explique l'augmentation des coûts matières, notamment au niveau des matières premières consommées et gasoil. Une quote-part de la consommation de gasoil est affectée à l'activité Ready-mix et explique en grande partie l'augmentation en 2013.

De même, le tableau suivant nous fournit la ventilation du poste « charges d'exploitation » et son évolution entre les exercices 2012 et 2013 :

Désignation	31-déc-13	31-déc-12	Variation
Loyers et charges locatives	586 857	544 884	41 973
Entretiens et réparations	1 637 111	825 856	811 255
Assurances	755 674	457 934	297 740
Études, recherches et divers services extérieurs	56 714	19 057	37 657
Jetons de présence	68 000	98 000	-30 000
Autres charges	0	197	-197
Total des services extérieurs	**3 104 356**	**1 945 928**	**1 158 428**
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	524 537	532 323	-7 786
Publicités, publications, relations publiques	69 662	86 217	-16 555
Déplacements, missions et réceptions	337 450	218 274	119 176
Dons et subventions	88 336	64 584	23 752
Transports	2 117 732	1 344 237	773 495
Frais postaux et de télécommunications	371 774	201 778	169 996
Services bancaires et assimilés	565 258	15 038	550 220
Autres charges d'exploitation	825	15 113	-14 288
Total des autres services extérieurs	**4 075 576**	**2 477 564**	**1 598 012**
Impôts et taxes sur rémunérations	223 057	151 522	71 535
T.C.L	114 953	74 550	40 403
Droits d'enregistrement et de timbres	289 052	4 865	284 187
Autres impôts et taxes	88 200	77 873	10 327
Total des impôts et taxes	**715 263**	**308 810**	**406 453**

Transfert de charges (autres charges)	-1 235 868	0	-1 235 868
Total des autres charges d exploitation	**6 659 327**	**4 732 302**	**1 927 025**

La rubrique « Transport » a enregistre la plus forte augmentation et ce suite a l augmentation du volume d approvisionnement de l activite Beton en gravier ciment et sable en plus du transport des matieres pour la cimenterie

Egalement l accroissement des frais lies a l entretien et aux reparations resulte en majeure partie des frais relatifs aux engins de carriere et de la flotte logistique de Ready Mix qui sont en correlation avec l accroissement de la production des deux activites

Par ailleurs l augmentation de la rubrique « Services bancaires et assimiles » resulte des agios bancaires traduisant la situation deficitaire de la tresorerie (Compte debiteur)

6 *Analyse du Resultat*

Les principaux effets expliquant la variation du resultat par rapport a 2012 sont les suivants

- La croissance du Chiffre d affaires s explique en premier temps par l amelioration des activites Agregats et Ready-Mix soit respectivement +11% et +28% par rapport a 2012 et en deuxieme temps et le plus important par l entree en production de la cimenterie et le debut de la commercialisation du clinker et du ciment vers le quatrieme trimestre de 2013

- La croissance de production de l exercice de pres 78% resulte premierement, de l effet de l augmentation du Chiffre d affaires de +56% Deuxiemement de la production immobilisee (produit fini de carriere et moyens humains et materiels mis en œuvre pour les travaux d amenagement des fronts) qui a augmente de 51% Et finalement de la production stockée (sous produits agregats et produits de la cimenterie) qui a augmenté de 288%

- Le Resultat Brut d Exploitation a enregistre une croissance de 71% Cependant le taux de RBE/PRODUCTION a legerement baisse soit 36% en 2013 contre 38% en 2012

- Malgre une croissance positive de l RBE le Resultat Net s est aggrave considérablement pour atteindre - 21 693 MDT contre – 6 931 MDT en 2012 Ce ci s explique essentiellement par

  - La resorption des transferts de charges et frais preliminaires pour un montant de 15 169 MDT
  - Les dotations aux provisions pour risques et charges pour un montant global egal a 4 203 MDT
  - L impact negatif sur le resultat des charges financieres ayant atteint 11 895 MDT contre 1 735 MDT en 2012
  - Une forte croissance des charges de personnel +4 239 MDT

7 *Affectation prevue du resultat*

L affectation prevue des resultats de l exercice 2013 qui sera soumise a l approbation de l Assemblee Generale Ordinaire est la suivante

Resultat de l'exercice	-21 693 975
Resultats reportes anterieurs	-4 624 136
Total à affecter	-26 318 112
Prelevement au titre de la reserve legale	0
Resultats reportés 2013	**-26 318 112**

IV. BILAN AU 31/12/2013

1- Analyse de l'équilibre financier

La trésorerie est déficitaire de 17.8 MDT au 31/12/2013 :

	2013
Capitaux propres	287 229 324
Passifs non courants	449 699 476
Capitaux permanents	**736 928 800**
Actifs non courants	857 906 942
FR	***-120 978 141***
Stocks	36 621 264
Clients	18 444 102
Autres actifs courants	19 903 664
Fournisseurs	62 384 181
Autres passifs courants	18 113 604
Autres passifs financiers	137 981 471
BFR	***-143 510 226***
TRESORERIE NETTE	***-17 882 953***

La variation de trésorerie négative s'explique par l'importance des flux d'investissement qui excédent largement les flux de financement. Il est à noter également que le flux de trésorerie d'exploitation est légèrement excédentaire.

2- Tableau Emplois Ressources

EMPLOIS AU 31/12/2013	
Carrière et Construction Existante	162 376 363
Usine Cimenterie	585 271 466
Terrain Cimenterie	549 218
Infrastructure et autres Investissement Cimenterie	36 532 391
Etudes, Supervision et autres Frais Préliminaires	39 944 313
Investissement Ready Mix	20 966 470
Leasing Payé en Principal	15 366 518
Intérêts Intercalaires et Commissions	70 945 516
TOTAL EMPLOIS	**931 952 254**
RESSOURCES AU 31/12/2013	
Capital Social	172 134 413
Prime d'émission	117 321 012
Compte Courant Actionnaire	56 387 364
Total Fonds Propres	**345 842 789**
Crédits Bancaires	449 960 005
Crédits Leasing	29 510 230
Intérêts Impayés	24 631 427
Découvert Bancaire 31/12/2013	17 044 843
Emplois non Encore Payés	36 627 460
Excédent de Trésorerie d'exploitation	**28 335 501**
TOTAL FINANCEMENT OU RESSOURCES	**931 952 254**

V STUATION EN 2014 ET PERSPECTIVES

1 Indicateurs d'activite au 31/03/2014

	Au 31/03/2014	Au 31/03/2013	Evolution Cumulée
PRODUCTION			
Agregats en tonnes	1 029 206	800 539	29%
Ready Mix en m3	44 186	42 097	5%
Clinker	234 084		
Ciments	136 083		
CHIFFRES D'AFFAIRES			
Agregats HTVA	3 768 770	5 696 340	-34%
Ready Mix	4 301 494	3 911 580	10%
Clinker	16 778 273		
Ciments Locale	13 144 220		
Export ciments	3 952 485		
TOTAL	**41 945 242**	**9 607 920**	**337%**
INVESTISSEMENTS			
Investissements HTVA	8 720 986	29 362 127	-70%
ENDETTEMENT			
Endettement	508 394 857	510 692 163	-0 45%

- ✓ Le Chiffre d Affaire total de la societe au 31 mars 2014 s est eleve a 41 945 MDT HTVA soit une croissance de +337% par rapport a la même periode de l annee 2013

- ✓ Pour l activite agregats les ventes ont enregistre une baisse de -34% par rapport au 1er trimestre 2013 suite a la suspension des livraisons durant les jours de l arrêt

- ✓ L activite Ready-Mix continue son rythme de croissance avec une evolution des ventes de +10% sur les trois premiers mois de 2014 par rapport a la même periode en 2013 et ce en depit de l arrêt de l approvisionnement des graviers a partir de la carriere qui a cause l arrêt de la production des betons pendant 20 jours

- ✓ Les ventes de clinker durant le premier trimestre ont atteint 16 778 MDT et les ventes des ciments se sont elevees a 17 097 MDT dont 3 952 MDT a l exportation

- ✓ L'endettement de la société a légèrement baissé passant de 510 MDT au 31/12/2013 à 508 MDT au 31 Mars 2014. A ce titre CARTHAGE CEMENT a commencé à régler ses dettes au cours de ce premier trimestre 2014 bien qu'elle continue à payer les reliquats de ses investissements antérieurs. Le rythme des règlements des dettes se verra accroitre au cours du deuxième semestre de 2014 avec l'atteinte de la vitesse de croisière en production et en ventes des ciments.

- ✓ **Les investissements** réalisés durant le 1er trimestre 2014 se sont élevés à **8,720 MDT** et sont composés de :

Investissements 2014 HTVA(en MDT)	1er Trim 2014
Arrivages équipements de la cimenterie	1 102 522
Travaux de construction et de montage de la cimenterie	5 599 813
Engineering et supervision de la cimenterie	0
Infrastructures STEG, électricité et gaz	1 668 993
Ready-mix	15 000
Intérêts intercalaires et frais préliminaires	334 657
TOTAL	**8 720 985**

2. *Business Plan*

Le Business Plan de la société pour les années à venir se présente comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018
Produits d'exploitation					
Chiffres d'affaires	268 559 797	303 630 355	317 663 797	332 305 115	347 615 595
Production immobilisée	8 676 754	8 489 298	8 537 450	8 821 206	8 341 676
TOTAL REVENUS	**287 868 721**	**323 335 285**	**337 760 555**	**353 103 571**	**368 233 243**
Variation des stocks PF	-500 738	-578 474	-578 474	-578 474	-578 474
TOTAL PRODUITS	**287 367 983**	**322 756 810**	**337 182 081**	**352 525 096**	**367 654 768**
CHARGES D'EXPLOITATION		0	0	0	
Achat matières consommées	99 738 863	111 147 305	117 148 718	122 865 298	128 646 714
MARGE BRUTE	**176 996 951**	**200 393 874**	**208 474 055**	**217 682 548**	**226 732 082**
TAUX MB	**62%**	**62%**	**62%**	**62%**	**62%**
Autres matéres consommables	8 057 551	8 429 553	8 922 662	9 310 042	9 804 776
OetM	33 609 967	37 366 375	39 234 694	41 196 429	43 256 250
Charges de transport pf	891 739	936 326	983 143	1 032 300	1 083 915
Assurance	2 431 521	2 533 341	2 661 743	2 798 754	2 945 675
Autres ch d'expl et administratives	2 174 818	2 283 539	2 410 441	2 559 724	2 738 909
MARGE /VALEUR AJOUTE	**129 831 354**	**148 844 740**	**154 261 371**	**160 785 300**	**166 902**
TAUX MVA	**45%**	**46%**	**46%**	**46%**	**45%**
Charges du personnel	24 124 119	24 847 842	25 562 552	26 394 795	27 232 671
Impots et taxes	865 100	975 470	1 005 994	1 037 823	1 071 095
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**182 525 848**	**199 735 383**	**209 489 255**	**219 172 414**	**229 055 977**
Résultat Brut d'exploitation	**104 842 135**	**123 021 427**	**127 692 825**	**133 352 682**	**138 598 791**
TAUX RBE	**36%**	**38%**	**38%**	**38%**	**38%**
Dotations aux amortissements	35 774 361	35 020 058	34 904 800	34 836 483	33 617 536
Dotations aux amortissements Materiel Leasing	5 363 104	4 663 311	2 513 334	1 502 528	94 585
Résorption frais préliminaires	2 192 562	12 055 866	0	0	0
Resorption transfert de charges	5 077 011	14 579 842	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPOT ET CH FIIN	**56 435 097**	**56 702 351**	**90 274 691**	**97 013 670**	**104 886 671**
Frais financiers de fonctionnement	1 534 780	1 559 437	1 582 831	1 606 316	1 629 981
Interets leasing	937 681	520 391	136 286	35 187	2 568
Charges financieres	30 606 779	24 914 339	21 083 893	17 669 271	14 249 605
CHARGES FINANCIERES	**33 079 239**	**26 994 167**	**22 803 010**	**19 310 774**	**15 882 154**
Interets sur CCA	6 030 345	6 416 287	6 826 929	7 263 853	7 756 302
RESULTAT NET AV IMPOTS	**17 325 513**	**23 291 896**	**60 644 752**	**70 439 044**	**81 248 215**
Impot sur benefice	-584 373	-875 657	-16 663 512	-19 348 074	-22 309 396
Résultat net	**16 741 139**	**22 416 239**	**43 981 240**	**51 090 970**	**58 938 820**
TAUX Resultat net	**6%**	**7%**	**13%**	**14%**	**16%**
Cash flow d'exploitation	**56 471 423**	**80 246 018**	**72 861 923**	**78 608 776**	**84 309**

VI EVOLUTIONS ET PERFORMANCES DU TITRE EN BOURSE

1 Structure du capital

Au 31/03/2014, la structure du capital de la societe Carthage Cement est ventilee ainsi

Groupe	Nombre Action	Somme de % Capital
SOCIETE BINA CORP	86 477 362	50 24%
SLIM RIAHI	15 424 451	8 96%
Groupe Naifer	11 626 652	6 75%
ETAT TUNISIEN	10 819 621	6 29%
Groupe Abdelhamid Khechine	3 085 793	1 79%
Groupe Horchani	2 386 277	1 39%
ASTREE	1 573 474	0 91%
TRIMECHE MONGI	1 448 990	0 84%
CONTRAT DE LIQUIDITE STE BINA HOLDING*	1 399 432	0 81%
Groupe Mzabi	1 274 628	0 74%
AFRIVALEURS	1 183 681	0 69%
BNY MELLON NA1 ASS	1 114 716	0 65%
FINACORP MAGHREB EQUITY FUND	1 102 134	0 64%
//CAPITAL GATE HOLDING LIMITED	728 177	0 42%
Actions Geles (MATERI+TEHRI+MAJUS+)	719 230	0 42%
Autres Participations<700 000 Titres	31 769 795	18 46%
Total general	**172 134 413**	**100,00%**

2 Evolution des cours et des volumes échangés depuis janvier 2013

Depuis le debut de l'exercice 2013 jusqu'au decembre 2013 le cours du titre Carthage Cement a evolue de la maniere suivante

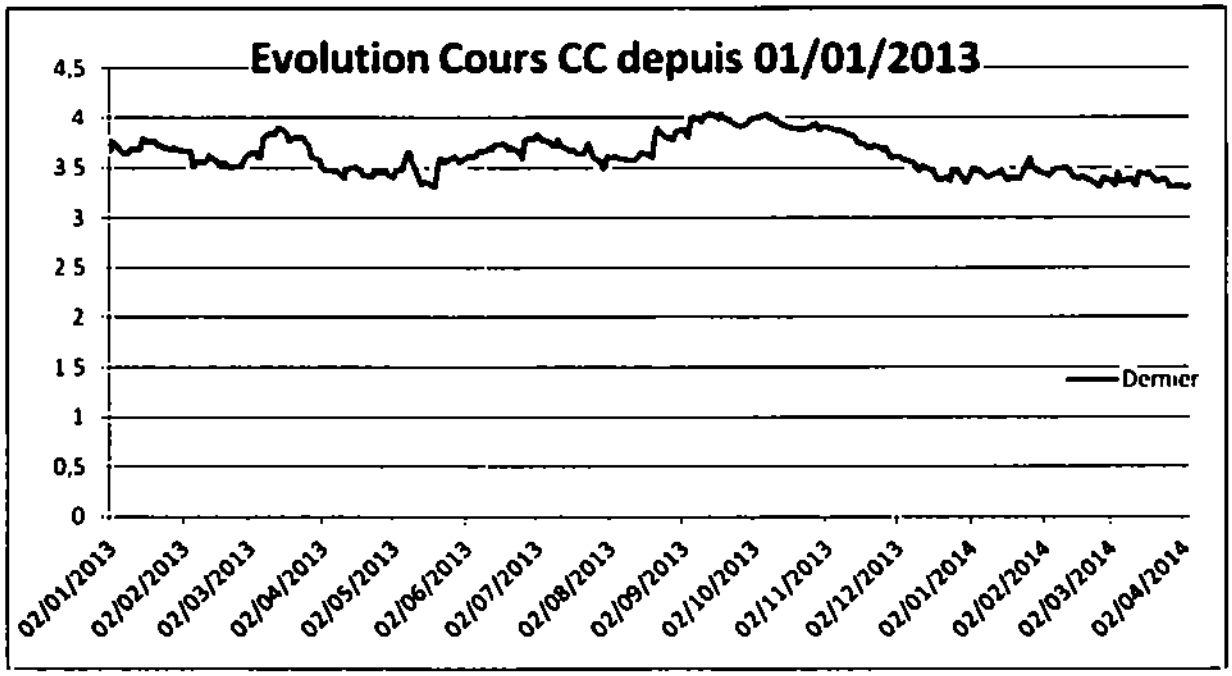

Par ailleurs le volume des echanges en valeur (en DT) au cours de la même periode a evolue de la maniere suivante

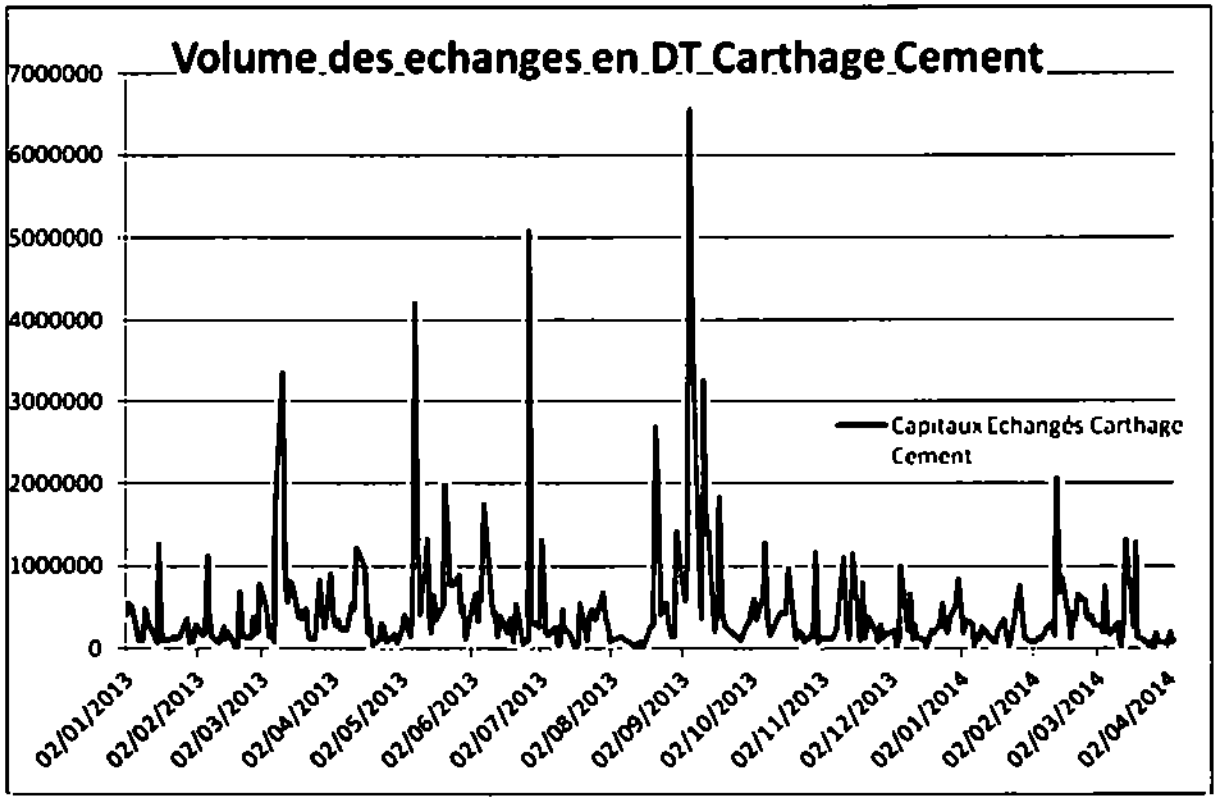

3. ***Rendement du titre Carthage Cement depuis janvier 2013***

Depuis janvier 2013, le rendement du titre a évolué de la manière suivante :

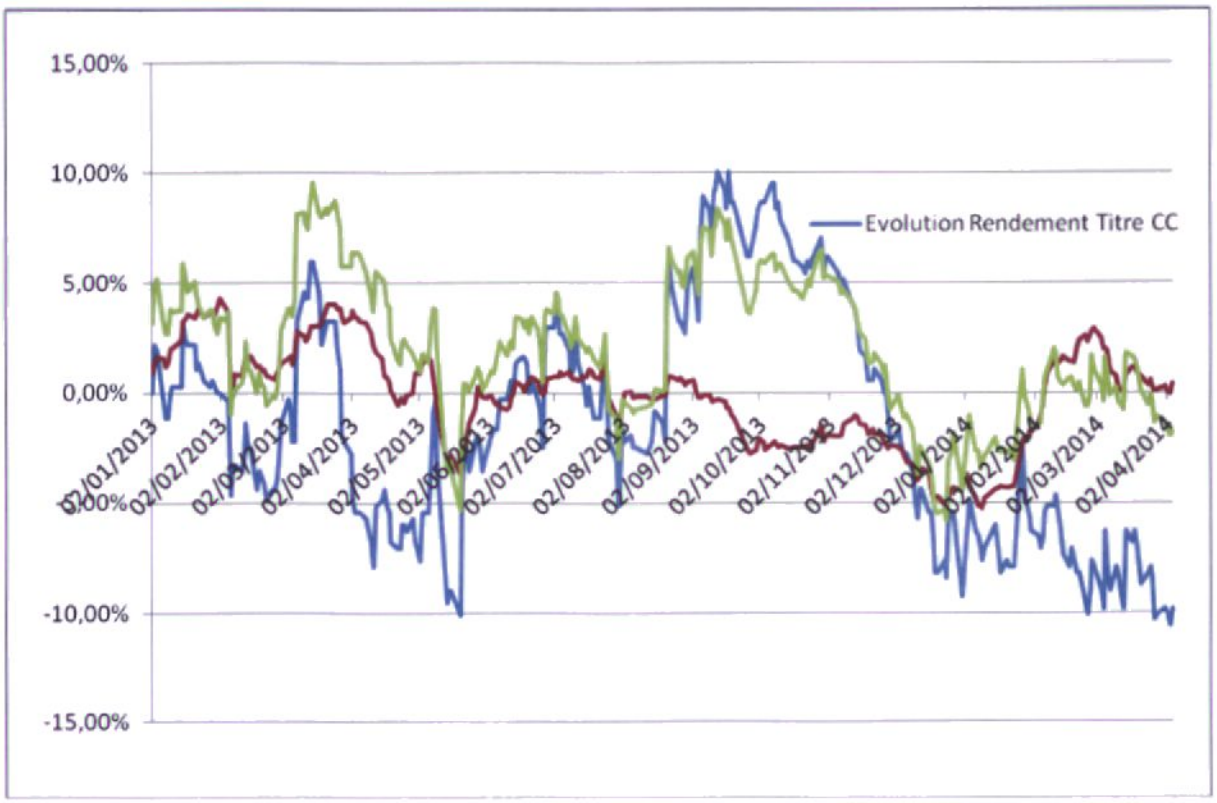

PARTIE 2

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux de Trésorerie

Notes aux Etats Financiers

SOCIETE CARTHAGE CEMENT S A

ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux de Tresorerie

Notes aux Etats Financiers

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2013
(exprime en dinar tunisien)

	Notes	31-déc 2013	31-déc 2012
ACTIFS			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 153 863	3 011 589
Moins Amortissements		(620 822)	(441 908)
	1	2 533 041	2 569 681
Immobilisations corporelles		901 339 055	810 760 345
Moins Amortissements		(85 017 934)	(66 423 332)
	2	816 321 121	744 337 013
Immobilisations financieres		2 350 350	811 139
Total des actifs immobilisés		821 204 512	747 717 833
Autres actifs non courants	4	36 702 430	40 016 237
Total des actifs non courants		**857 906 942**	**787 734 070**
Actifs courants			
Stocks		36 921 264	16 197 587
Moins Provisions		(300 000)	(200 000)
	5	36 621 264	15 997 587
Clients et comptes rattaches	6	18 855 497	12 472 869
Moins Provisions		(406 659)	(42 864)
		18 448 838	12 430 005
Autres actifs courants	7	19 889 150	13 310 412
Liquidites et equivalents de liquidites	8	838 110	782 532
Total des actifs courants		**75 797 362**	**42 520 536**
Total des actifs		**933 704 304**	**830 254 606**

BILAN ARRETE AU 31 Decembre 2013
(exprime en dinar tunisien)

	Notes	31-déc 2013	31-déc 2012
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital social		172 134 413	145 423 907
Reserve legale		588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234
Prime d'emission		117 321 012	63 900 000
Resultats reportes		(4 624 136)	2 307 483
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**287 229 324**	**214 029 425**
Resultat net de l exercice		(21 693 975)	(6 931 619)
Total des capitaux propres avant affectation	9	**265 535 349**	**207 097 806**
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	10	360 747 834	405 631 619
Credits bail	11	8 726 901	11 787 334
Comptes courants actionnaires	12	79 223 480	73 540 335
Provisions pour risques et charges	13	3 077 500	-
Passifs d'impôts		1 001 261	1 001 261
Total des passifs non courants		**452 776 976**	**491 960 549**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattaches	14	62 384 181	52 280 236
Autres passifs courants	15	15 026 327	15 789 596
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	137 981 471	63 126 419
Total des passifs courants		**215 391 979**	**131 196 251**
Total des passifs		**668 168 955**	**623 156 800**
Total des capitaux propres et des passifs		**933 704 304**	**830 254 606**

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31-dec 2 013	31-déc 2 012
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	48 736 938	31 315 740
Production immobilisee	18	10 308 158	6 820 494
Total produits d'exploitation		**59 045 096**	**38 136 234**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(16 191 080)	(4 174 646)
Achats d'approvisionnements consommes	19	25 921 986	10 546 746
Charges de personnel	20	15 243 388	11 003 497
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	37 341 673	20 985 368
Autres charges d'exploitation	22	6 659 327	4 732 301
Total des charges d'exploitation		**68 975 294**	**43 093 266**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**(9 930 198)**	**(4 957 032)**
Charges financieres nettes	23	(11 914 202)	(1 735 927)
Produits des placements	24	734 441	160 807
Autres gains ordinaires	25	22 659	94 059
Autres pertes ordinaires	26	(467 736)	(1 847 899)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		**(21 555 036)**	**(8 285 992)**
Reprise sur passifs d impôts		-	2 084 562
Impôt sur les societes		(138 939)	(730 189)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**(21 693 975)**	**(6 931 619)**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Flux de Tresorerie liés a l'exploitation	31-déc 2 013	31-déc 2 012
Encaissements reçus des clients	50 948 107	32 436 415
Sommes versees aux fournisseurs et aux personnels	(42 716 734)	(26 764 111)
Interêts payes	(22 614 072)	(14 907 257)
Impôts et taxes payes	(2 127 248)	(567 366)
Autres flux	229 372	9 841 912
Flux de tresorerie (affectés aux)/provenant de l'exploitation	**(16 280 575)**	**39 593**
Flux de tresorerie liés aux activités d'investissement		
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(83 841 587)	(119 596 454)
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financieres	(1 887 981)	(665 843)
Flux de trésorerie affectés aux activites d'investissement	**(85 729 568)**	**(120 262 296)**
Flux de trésorerie lies aux activités de financement		
Encaissements suite a l'emission d'actions	80 131 518	-
Encaissements provenant des emprunts bancaires	48 134 287	82 232 179
Remboursements des nouveaux emprunts bancaires	(35 086 779)	(5 000 004)
Remboursements des credits Leasing	(3 196 252)	(5 463 758)
Flux de trésorerie provenant des activites de financement	**89 982 774**	**71 768 417**
Variation de Tresorerie	**(12 027 369)**	**(48 454 286)**
Tresorerie au debut de l'exercice	**(5 855 584)**	**42 598 702**
Tresorerie à la clôture de l'exercice	**(17 882 953)**	**(5 855 584)**

I *Présentation de la société*

La societe Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la societe ») est une societe anonyme de droit tunisien constituee le 16 octobre 2008 suite a la scission totale de la societe Les Grandes Carrieres du Nord («GCN») en deux societes Carthage Cement SA et GCN Trade

Dans le cadre de cette scission GCN a apporte a la societe Carthage Cement un actif constitue d un complexe de production d agregats comprenant des engins de carrieres des installations fixes de concassage et d une carriere denommee « Essekoum et El Adham » d une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu apres refonte N° 48843 BEN AROUS) lequel actif est greve d un passif L apport net decoulant de cette operation de scission s est eleve a 110 628 081 DT et detaille comme suit

En DT	
Actifs immobilises	142 246 635
Stocks	4 153 364
Autres Actifs	1 789 551
Passifs financiers	(30 165 594)
Autres passifs	(7 395 875)
Total apport net	**110 628 081**

Cet apport net a ete reparti comme suit	
Capital social	108 800 000
Prime de scission	1 828 081

L assemblee generale extraordinaire du 10 novembre 2008 a decide de reduire le capital social d un montant de 66 319 940 DT pour le ramener de 108 800 000 DT a 42 480 060 DT et ce par le rachat et l annulation de 6 631 994 actions Le montant des actions rachetees a ete converti en comptes courants associes remuneres au taux du marche monetaire majoré de 3 points sans qu il ne puisse être inferieur a 8%

L assemblee generale extraordinaire du 20 fevrier 2009 a decide d augmenter le capital social d un montant de 29 200 000 DT pour le porter a 71 680 060 DT et ce, par l emission en numeraire de 2 920 000 actions souscrites integralement par la societe BINA CORP qui a ensuite rachete la participation de BINA HOLDING

L assemblee generale extraordinaire du 10 mars 2010 a decide de reduire le nominal de l action pour le ramener de dix dinars (10 DT) a un dinar (1 DT)

L assemblee generale extraordinaire tenue le 14 avril 2010 a decide l ouverture du capital de la societe et l introduction de ses titres sur le marche alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilieres de Tunis et d augmenter le capital social de la societe avec renonciation aux droits preferentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce pour un montant de 71 000 000 DT en numeraire pour le porter de 71 680 060 DT a 142 680 060 DT par l emission de 71 000 000 actions nouvelles d une valeur nominale de 1 DT chacune Le prix d emission a ete fixe a 1 900 DT l action soit 1 DT de nominal et 0 900 DT de prime d emission libere integralement lors de la souscription

I Présentation de la société (suite)

L assemblee generale extraordinaire du 16 decembre 2010 a decide d augmenter le capital social par incorporation de reserves pour un montant de 2 743 847 DT et l emission de 2 743 847 actions nouvelles gratuites d une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuees aux actionnaires a raison d une action nouvelle pour 52 actions anciennes

Enfin l assemblee generale extraordinaire du 21 juin 2012, a decide d augmenter le capital social d un montant de 26 710 506 DT pour le porter de 145 423 907 DT a 172 134 413 DT et ce par la creation de 26 710 506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune a emettre a raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d emission de 53 421 012 DT a raison de 2 DT par action nouvellement creee

La societe Carthage Cement a pour objet principal
- La creation et l exploitation d une cimenterie
- La fabrication et la vente de tous produits a base de ciment tels que parapets agglomeres claustras et carreaux beton beton precontraint et beton prefabrique
- L exploitation de carrieres pour l extraction de pierres a bâtir et dérives
- L exploitation d une usine moderne de concassage

L activite de la societe est regie par la loi n°89-20 du 22 fevrier 1989 reglementant l exploitation des carrieres telle que completee par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000

Carthage Cement detient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelage de Berberes » (societe en veilleuse) Conformement aux dispositions de la norme comptable tunisienne 35 relative aux etats financiers consolides la societe a opte pour ne pas presenter des etats financiers consolides Les etats financiers de Carthage Cement font partie des etats financiers consolides du groupe EL KARAMA HOLDING (societe mere ultime) Les titres de participation de la filiale « Les Carrelage de Berberes » sont comptabilises au coût dans les etats financiers de Carthage Cement (voir note Actifs-3)

II Referentiel d'elaboration des états financiers

Les etats financiers de la societe Carthage Cement sont elabores conformement aux conventions principes et methodes comptables prevus par le cadre conceptuel de la comptabilite financiere ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que definies par la loi n°96-112 et le Decret 96-2459 du 30 Decembre 1996

Les etats financiers couvrent la periode allant du 1er janvier au 31 decembre 2013

Les etats financiers comprennent le bilan l etat de resultat l etat de flux de tresorerie et les notes annexes

III Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les etats financiers ont ete preparés par reference a l hypothese de continuite de l exploitation ainsi qu aux conventions comptables de base et notamment

- Convention du coût historique
- Convention de la periodicite
- Convention de rattachement des charges aux produits ,
- Convention de prudence et
- Convention de permanence des methodes

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la presentation des etats financiers se resument comme suit

III-1 Unité monétaire

Les comptes de la societe Carthage Cement sont arrêtes et presentes en dinar tunisien (« DT »)

III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisees a leur coût d acquisition hors taxes recuperables et compte tenu des frais se rapportant a leur acquisition et a leur mise en utilisation

Certaines immobilisations sont reconnues en utilisant l approche par composante (C est le cas de la cimenterie) Selon cette methode chaque composant d une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l immobilisation et une duree de vie differente des autres composants doit être comptabilise et amorti separement

Les coûts ulterieurs ne sont comptabilises pas en actifs sauf s il est probable que des avantages economiques futurs associes a ces derniers iront a la societe et que ces coûts peuvent etre evalues de façon fiable Les coûts courants d entretien sont constates dans le resultat au cours de la periode ou ils sont encourus

Les coûts d emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c est-a-dire necessitant une longue periode de construction) sont capitalises dans le coût d acquisition de l actif pour la partie encourue au cours de la periode de construction

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisees à leur coût diminue du cumul des amortissements et le cas echeant des pertes de valeur sauf pour les terrains comptabilises au coût

III Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)

III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

L amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calcule suivant le mode lineaire en fonction et de leur duree d utilite effective ci-dessous indiquees

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements amenagements et installations	10 ans
Carriere (*)	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations telephoniques	7 ans
Materiel et Outillage industriel	10 ans
Materiel de transport	5 ans
Materiel et mobilier de bureau	5 ans
Materiel informatique	3 ans
Materiel Ready Mix	5 ans

(*) Au cours de l exercice 2010 la societe a procede a une revision de la duree d amortissement de la carriere pour la porter de 25 ans a 50 ans Ce changement a ete considere comme un changement dans l estimation comptable et a ete traite d une façon prospective

La methode d amortissement la duree de vie restante et la valeur residuelle sont revues par le management a l occasion de chaque arrête des etats financiers

III-3 Contrats de location financement

Les contrats de credit-bail sont examinés pour être qualifies en contrats de location financement ou de location simple

Les contrats de location sont classes en tant que contrats de location-financement s ils transfèrent au preneur la quasi-totalite des risques et des avantages inherents a la propriete des actifs

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d un contrat de location financement sont enregistrees au bilan a leur juste valeur ou si celle-ci est inferieure a la valeur actualisee des paiements minimaux au titre de la location La dette correspondante nette des interêts financiers est inscrite au passif Le loyer est defalque entre remboursement du principal et charges financieres selon le taux d interêt effectif du contrat Les charges financieres sont comptabilisees en charge de l exercice a moins qu elles ne soient capitalisees dans le coût d un actif qualifiant

III Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)

III-3 Contrats de location financement (suite)

Les immobilisations acquises par voie d un contrat de location financement sont amorties selon la methode lineaire sur la periode la plus courte entre la duree d utilite et la duree des contrats

Les frais de location simple sont comptabilises en charges de l exercice au cours duquel ils sont encourus

III-4 Les frais préliminaires

Il s agit des frais attaches a des operations conditionnant l'existence ou le developpement de la societe engages au moment de la creation de la societe ou ulterieurement a cette date dans le cadre d une extension de l'ouverture d'un nouvel etablissement ou d'une modification de son capital

Les frais preliminaires sont portes a l'actif du bilan en charges reportees dans la mesure ou ils sont necessaires a la mise en exploitation de la societe et qu'il est probable que les activites futures permettront de recuperer les montants engages

Ces frais englobent toutes les charges anterieures au demarrage de la societe charges financieres honoraires amortissements frais de personnel etc

Ils sont resorbes sur une duree maximale de trois ans a partir de la date d'entree en exploitation de l activite et de cinq ans a partir de leur engagement

III-5 Les stocks

Les stocks sont constitues principalement de produits finis et semi-finis de carriere des pieces de rechange des matieres premieres et des produits finis et semi finis de la cimenterie

Les stocks font l objet d un inventaire physique a la fin de chaque exercice

La comptabilisation des stocks est faite selon la methode de l inventaire intermittent

Les stocks sont evalues comme suit

- Les matieres premieres et les pieces de rechange sont valorisees au coût d acquisition majore des frais directement lie a l acquisition

- Les produits finis et semi finis sont valorises au coût de revient reel Le coût de revient comprend les frais directement imputes a la production ainsi qu une quote-part des frais generaux de production alloues a la production Les frais communs sont alloues entre les differents produits selon des cles de repartition determines par le management

Les stocks a rotation lente sont ramenes a leur valeur de realisation nette La valeur de realisation nette est le prix de vente estime dans le cours normal d activite diminue des coûts estimes pour l achevement et des coûts estimes pour realiser la vente

III Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)

III-6 Emprunts

Les emprunts a long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants La partie a echoir dans un delai inferieur a une annee est reclassee parmi les passifs courants

Les charges financieres courues (qui incluent les interêts ainsi que les frais d émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie sont capitalisées au niveau du coût Les autres charges financieres sont comptabilisees en resultat de l exercice

III-7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procede a la clôture de l exercice a l estimation d une provision pour dépreciation des comptes clients et comptes rattaches ainsi que les comptes d autres actifs courants A chaque date de clôture le management determine s il y a des indicateurs de depreciation des comptes clients et autres actifs courants Ces indicateurs comprennent des elements tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultes financieres du creancier La provision est estimee selon la difference entre la valeur comptable de ces creances et la valeur recouvrable estimee au titre de ces creances

III-8 Provisions pour risques et charges

Provisions pour litiges

Les reclamations contentieuses impliquant la societe sont evaluees par la direction juridique La direction juridique peut dans certains cas faire appel a l'assistance d avocats specialisés L estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement Les provisions dont l echeance est supérieure a un an ou dont l echeance n est pas fixe de façon precise sont classes en passifs non courants

Les passifs eventuels ne sont pas comptabilises mais font l objet d une information au niveau des notes aux etats financiers sauf si la probabilite de sortie des ressources est probable

Provisions pour indemnites de depart a la retraite

Une provision pour indemnite de depart a la retraite correspondant a la valeur actualisee des indemnites qui seront servis au personnel calcules selon la convention collective applicable a la societe La provision tient compte des hypotheses financieres notamment le taux d actualisation le taux de demographies dont l esperance de vie l âge de retraite le taux de rotation des effectifs et l evolution des salaires La provision est presentee parmi les passifs non courants

III Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)

III-9 Liquidité et équivalents de liquidités

Les liquidites et equivalents de liquidites figurant dans le bilan et l etat de flux de tresorerie representent les disponibilites ainsi que les placements a court terme liquides et facilement convertibles en tresorerie (generalement dans la maturite est inferieure a trois mois)

III-10 Revenus

Les revenus sont constates des lors que les conditions suivantes sont remplies la societe a transfere a l'acheteur les principaux risques et avantages inherents a la propriete le montant des revenus peut être mesure de façon fiable il est probable que des avantages futurs associes a l'operation beneficieront a la societe et les coûts encourus ou a encourir concernant l'operation peuvent être mesures de façon fiable

Les revenus sont mesures a la juste valeur de la contrepartie reçue ou a recevoir Les revenus sont nets de remises et reductions commerciales consenties par la societe

III-11 Transactions en monnaie étrangere

Les transactions en monnaie etrangere sont converties en DT selon le cours de change de la date d operation A la clôture de l exercice les elements monetaires libelles en monnaie etrangere sont convertis au cours de change de cloture et les differences de change en resultantes sont constatees en resultat de l exercice

IV Faits significatifs de l'exercice

IV-1 Avancement des travaux de construction de la cimenterie

En depit des evenements qu a connus le pays depuis 2011 les travaux de construction de la cimenterie suivent leur cours Les investissements realises a ce titre ont atteint au 31 decembre 2013 un montant de 671 676 471 DT y compris les avances accordees aux fournisseurs

Toutefois les perturbations enregistrees ont eu pour effet de decaler l entree en production prevue initialement en octobre 2012 pour le mois d octobre de l annee 2013 La premiere production de Clinker a ete effectuee le 22 Octobre 2013

Dans le cadre d ameliorer son systeme d information et de gerer l ensemble de processus de la societe Carthage Cement a entame l exercice 2013 avec la mise en place d un nouveau systeme d information

La mise en place du nouveau système finalisee au mois de novembre 2013 permettra a la societe de beneficier
- d une optimisation des processus internes de l entreprise
- de donnees d exploitation uniformisees et standardisees
- d une optimisation de la prise de decision a tous les niveaux de l entreprise .

IV-2 Contrôles fiscaux

Au cours de l exercice 2011 la societe a fait l objet d un contrôle fiscal au titre des differents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la periode allant du 22 octobre 2008 au 31 decembre 2010

Une notification des resultats de la verification fiscale a éte adressee a la societe en decembre 2011 et ayant pour effet de ramener le credit de la TVA au 31 decembre 2010 de 3 284 195 DT a 3 276 747 DT et de reclamer a la societe un complement d impôts et taxes de 16 368 135 DT dont 3 026 071 DT de penalites et 4 094 561 DT d excedent d impôt sur les societes

Conformement aux dispositions de l article 44 du CDPF la societe a formule son opposition en janvier 2012 quant aux resultats de la verification fiscale neanmoins l administration n a pas retenu l'essentiel des observations et arguments presentes par la société touchant des questions de fond concernant la deduction de l amortissement de la carriere et les charges reportees

La societe a reformule en avril 2012 son opposition et ses reserves relatives a la reponse de l administration conformement aux dispositions de l article 44 bis du CDPF

IV Faits significatifs de l'exercice (suite)

IV-2 Contrôles fiscaux (suite)

En juillet 2012 un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6 483 309 DT dont 1 381 793 DT de pénalités

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012 la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7 228 764 DT dont 780 420 DT de pénalités et 3 960 618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance L'affaire est toujours en cours au niveau du tribunal de première instance

La société Les Grandes Carrières du Nord scindée en octobre 2008 en deux sociétés Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008 Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916 323 DT dont 299 478 DT de pénalités La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification En juillet 2013 la société a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647 711 DT dont 227 418 DT de pénalités La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance

Un troisième contrôle courant cet exercice, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1 655 484 DT à 1 589 170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3 152 700 DT dont 334 916 DT de pénalités et 2 264 449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle

La société a rejeté l'ensemble des chefs de redressement issus de ces divers contrôles fiscaux, à l'exception d'un montant de 1 907 813 DT pour lequel un passif d'impôt a été constaté Le management de la société estime qu'aucune provision complémentaire n'est requise au titre de contrôles fiscaux Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société

A/ ACTIFS

NOTE N°1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent à la clôture de l'exercice 2013 un solde de 2 533 041 DT contre 2 569 681 DT au 31 décembre 2012

Désignation	31-déc-13	31-déc-12
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000
Licences	1 051	1 051
Logiciels	163 295	98 616
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles encours	277 169	199 574
Immobilisations incorporelles brutes	**3 153 863**	**3 011 589**
Amortissements des immobilisations incorporelles	(620 822)	(441 908)
Immobilisations incorporelles nettes	**2 533 041**	**2 569 681**

NOTE N°2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent à la clôture de l'exercice 2013 un solde net d'amortissements de 816 321 121 DT contre 744 337 013 DT au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit

Désignation	31-déc-13	31-déc-12
Terrains	2 965 922	2 965 922
Agencements aménagements et installations (« AAI »)	2 042 661	876 039
Carrière	111 707 060	111 707 060
Constructions	390 551 280	54 127 180
Installations climatiseurs	127 400	127 400
Installations téléphoniques	131 614	131 614
Engins de carrière acquis en leasing	12 662 672	12 662 672
Matériel de transport	829 360	827 434
Matériel de transport acquis en leasing	5 314 532	2 386 060
Matériel industriel	12 667 645	12 497 832
Matériel informatique	707 289	652 247
Installations technique cimenterie	334 237 375	-
Mobilier et matériel de bureau	629 843	555 551
Outillage industriel	999 924	824 401
Matériel Ready Mix	62 889	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	11 540 980	11 540 980
Immobilisations corporelles en cours	14 160 609	598 815 064
Immobilisations corporelles brutes	**901 339 055**	**810 760 345**
Amortissements des immobilisations corporelles	(85 017 934)	(66 423 332)
Immobilisations corporelles nettes	**816 321 121**	**744 337 013**

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2013
	Au 31/12/2012	Additions	Transfert	Cession	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012	Additions	Cession	AU 31/12/2013	
Fonds de commerce	2 700 000	-		-	2 700 000	405 370	135 000	-	540 370	2 159 630
Logiciels	98 616	64 679	-		163 295	32 272	41 234	-	73 506	89 789
Licence	1 051	-		-	1 051	474	210		684	367
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-		12 348	3 792	2 470		6 262	6 086
Immobilisations incorporelles encours	199 574	77 595	-	-	277 169	-				277 169
Total immobilisations incorporelles	**3 011 589**	**142 274**	**-**	**-**	**3 153 863**	**441 908**	**178 914**	**-**	**620 822**	**2 533 041**
Terrain	2 965 922	-		-	2 965 922				-	2 965 922
AAI	876 039	1 166 622		-	2 042 661	739 765	74 461	-	814 226	1 228 435
Carriere	111 707 060	-		-	111 707 060	15 638 988	2 234 141		17 873 129	93 833 931
Constructions	54 127 180	9 245 940	-		63 373 120	26 725 715	5 120 782	-	31 846 497	31 526 623
Construction Cimenterie	0	327 178 160	-		327 178 160	0	1 921 907	-	1 921 907	325 256 253
Installation technique cimenterie	0	334 237 375		-	334 237 375	0	3 055 461		3 055 461	331 181 914
Installation climatiseurs	127 400	-	-		127 400	111 885	5 067	-	116 952	10 448
Installation telephonique	131 614	-		-	131 614	71 053	13 851	-	84 904	46 710
Engins de carriere acquis en leasing	12 662 672			-	12 662 672	5 063 924	2 993 879		8 057 803	4 604 869
Materiel de transport	827 434	1 926	-		829 360	725 499	32 221		757 720	71 640
Materiel de transport acquis en leasing	2 386 060	2 928 472	-		5 314 532	1 018 905	489 207	-	1 508 112	3 806 420
Materiel industriel	12 497 832	169 813		-	12 667 645	11 820 973	138 938		11 959 911	707 734
Materiel informatique	652 247	55 042	-	-	707 289	449 572	104 947	-	554 519	152 770
Mobilier et materiel de bureau	555 551	74 292		-	629 843	396 019	63 862	-	459 881	169 962
Outillage industriel	824 401	175 523	-		999 924	601 732	34 538		636 270	363 654
Materiels Ready Mix	62 889		-	-	62 889	6 935	3 144		10 079	52 810
Materiels Ready Mix acquis en leasing	11 540 980	-	-	-	11 540 980	3 052 367	2 308 196	-	5 360 563	6 180 417
Immobilisations corporelles encours	598 815 064	87 022 016	671 676 471	-	14 160 609	-	-	-	-	14 160 609
Total immobilisations corporelles	**810 760 345**	**762 255 181**	**671 676 471**	**-**	**901 339 055**	**66 423 332**	**18 594 602**	**-**	**85 017 934**	**816 321 121**
Total des immobilisations	**813 771 934**	**762 397 455**	**671 676 471**	**-**	**904 492 918**	**66 865 240**	**18 773 516**	**-**	**85 638 756**	**818 854 162**

NOTE N°3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financieres s analysent comme suit

Désignation	31-dec-13	31-déc-12
Titres de participation		
Titres "Les Carrelages de Berberes"	350 883	350 883
Titres "Biomasse Power Generation"	-	99 900
Total Titres de participations	**350 883**	**450 783**
Prêts au personnel	**176 961**	**145 548**
Depôts et cautionnements verses	**1 822 506**	**214 808**
Total	**2 350 350**	**811 139**

NOTE N°4 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants totalisent au 31 decembre 2013 un montant de 36 702 430 DT contre 40 016 237 DT a la clôture de l exercice 2012 soit une diminution de 3 313 807 DT Ils enregistrent principalement les charges engagees par la societe avant l entree en exploitation de l activite cimenterie Il s agit essentiellement de frais d etudes et de recherches et une quote-part des charges d exploitation (amortissements honoraires charges de personnel frais de mission et charges financieres sur comptes courants actionnaires) rattaches a l activite cimenterie Ces frais devront être resorbes sur une duree maximale de 3 annees a partir de l entree en exploitation de la cimenterie et dans un delai ne depassant pas 5 ans de leurs engagements La societe a arrête la capitalisation des frais preliminaires a partir du mois d octobre 2013 date d entree en activite de la cimenterie

Les frais preliminaires s analysent comme suit

Désignation	31-dec-13	31-dec-12
Frais d'etudes et de recherches	12 857 980	12 377 276
Honoraires	846 430	797 015
Frais de voyages deplacements et restauration	951 781	860 047
Charges du personnel	5 715 806	4 002 902
Charges financieres	3 099 001	1 906 805
Capitalisation des differences de changes	1 738 058	1 397 764
Frais preliminaires Ready mix	845 523	845 523
Frais d'introduction en bourse	1 943 362	1 943 362
Amortissement carriere	6 702 423	6 702 423
Amortissement construction front	2 130 740	2 130 740
Amortissements engins et pistes carrieres	2 280 567	1 044 699
Interêts sur comptes courants actionnaires	26 040 181	21 785 586
Capitalisation des produits financiers	(4 550 612)	(4 550 612)
Impôts sur les benefices 2008	1 296 203	1 296 203
Divers frais	2 942 148	606 704
Total brut	**64 839 591**	**53 146 437**
Resorption des frais preliminaires engages en 2008 et 2009	(27 519 150)	(12 739 701)
Resorption des frais preliminaires Ready Mix	(618 011)	(390 499)
Total résorptions	**(28 137 161)**	**(13 130 200)**
Total des autres actifs non courants	**36 702 430**	**40 016 237**

NOTE N°5 STOCKS

Les stocks s elevent au 31 decembre 2013 a un solde net de 36 621 264 DT, contre 15 997 587 DT a la clôture de l exercice precedent enregistrant ainsi une augmentation de 20 623 471 DT Ils s analysent comme suit

Désignation	31-déc-13	31-déc-12
Pieces de rechanges	2 003 773	1 834 151
Produits finis agregats	10 552 150	9 647 571
Produits semi-finis agregats (Note 1)	9 675 752	4 584 247
Stocks ciments	3 160 071	-
Matieres premieres Ready Mix	171 514	89 682
Stocks matieres premieres cimenterie	11 038 868	-
Emballages	290 304	-
Gasoil	28 832	41 936
Total stock brut	**36 921 264**	**16 197 587**
Moins Provision pour depreciation	(300 000)	(200 000)
Total stock net	**36 621 264**	**15 997 587**

Note 1 Au cours de l exercice 2013 la societe a constate parmi les stocks de produits semi-finis une quantite de produits semi-abattus qui a ete consideree au cours des exercices anterieurs comme des reserves ne faisant pas partie du stock Le montant constate en stock en 2013 au titre de cette reserve suite au changement de l intention du management a ete valorise a 3 421 542 DT

NOTE N°6 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattaches s analyse comme suit

Designation	31-dec-13	31-déc-12
Clients agregats	3 241 051	4 023 203
Clients ciments	8 803 854	2 016 065
Clients Ready mix	2 561 583	1 573 894
Clients effets a recevoir	33 274	2 041 214
Effets remis a l escompte	-	432 089
Clients effets a l encaissement	616 161	-
Clients cheques a l encaissement	830 874	753 066
Clients effets impayes	2 201 344	1 447 774
Clients cheques impayes	170 666	150 669
Clients douteux	396 690	34 895
Total brut	**18 855 497**	**12 472 869**
Moins Provision pour depréciation	(406 659)	(42 864)
Total net	**18 448 838**	**12 430 005**

NOTE N°7 LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s eleve au 31 decembre 2013 a 19 889 150 DT contre 13 310 412 DT a la clôture de l exercice 2012 enregistrant ainsi une hausse se detaillant ainsi

Designation	31-dec-13	31-déc-12
Fournisseurs avances et acomptes	4 380 212	2 033 668
Etat impôts et taxes	13 018 704	9 309 631
Produits a recevoir	445 321	70 044
Charges constatees d'avance	633 578	465 334
Comptes d attente a regulariser	420 144	420 144
BINA Trade	419 543	415 043
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble &Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbere	171 481	176 481
Juguartha Manutention	3 900	3 900
Total brut	**20 117 571**	**13 518 933**
Moins provision pour depreciation	(228 421)	(208 521)
Total net	**19 889 150**	**13 310 412**

NOTE N°8 LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidites et equivalents de liquidites totalisent a la clôture de l exercice 838 110 DT contre 782 532 DT au 31/12/2012

Désignation	31-dec-13	31-dec-12
Banques (a)	807 122	736 343
Caisses	30 988	46 189
Total	**838 110**	**782 532**

(a) Le solde du compte « banques » se detaille comme suit

Désignation	31-dec-13	31-dec-12
Tunisian Qatari Bank	132 699	-
Societe Tunisienne de Banque	75 430	-
Banque Tuniso-koweitienne	2 529	-
Banque de Tunisie	51 947	-
Banque Nationale Agricole	-	65 228
Banque Internationale Arabe de Tunisie	13 612	84
Banque de Tunisie et des Emirats	5 246	374
Attijari Bank	-	14 803
Arab Tunisian Bank	4 790	4 790
Banque de l'Habitat	-	229 962
Banque Tuniso-Libyenne	33 140	375 913
AL BARAKA	107 973	45 189
Zitouna	379 756	-
Total	**807 122**	**736 343**

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

NOTE N°9 CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation du resultat totalisent a la clôture de l exercice 2013 265 535 349 DT contre 207 097 806 DT en 2012 soit une augmentation de 58 437 543 DT
Les capitaux propres se detaillent comme suit

Désignation	31-déc-13	31-déc-12
Capital social	172 134 413	145 423 907
Reserve legale	588 801	588 801
Prime d'emission	117 321 012	63 900 000
Prime de scission	1 809 234	1 809 234
Resultats reportes	(4 624 136)	2 307 483
Total capitaux propres avant résultat de la période	**287 229 324**	**214 029 425**
Resultat de la periode	(21 693 975)	(6 931 619)
Total des capitaux propres	**265 535 349**	**207 097 806**

La structure du capital se presente au 31 decembre 2013 comme suit

Actionnaires	**Nombre d'action**	**Valeur nominale**	**Total**	**%**
Public	85 657 001	1	85 657 001	49 76%
Societe BINA CORP	86 477 362	1	86 477 362	50 24%
Mr LAZHAR STA	10	1	10	0 00%
Societe La Grande Immobiliere du Nord SARL	10	1	10	0 00%
Societe MAJUS INVESTMENT SICAF	10	1	10	0 00%
Societe NAFRAZIA EXPORT SARL	10	1	10	0,00%
Societe NAFRINVEST SARL	10	1	10	0 00%
	172 134		**172 134**	
Grand Total	**413**	**1**	**413**	**100%**

Le tableau de variation des capitaux propres se presente comme suit

Tableau de variation des capitaux propres

(En milier de dinars)	*Capital social*	*Prime de scission*	*Prime d'émission*	*Réserves légales*	*Résultats reportés*	*Résultats de l'exercice*	*Total*
Soldes au 31 décembre 2011	**145 423 907**	**1 809 234**	**63 900 000**	**467 355**	**(3 400 979)**	**5 829 908**	**214 029 425**
Affectation du resultat	-	-	-	121 446	5 708 462	(5 829 908)	-
Resultat de l exercice	-		-		-	(6 931 619)	(6 931 619)
Soldes au 31 décembre 2012	**145 423 907**	**1 809 234**	**63 900 000**	**588 801**	**2 307 483**	**(6 931 619)**	**207 097 806**
Augmentation du capital	26 710 506	-	53 421 012	-	-	-	80 131 518
Affectation du resultat	-	-		-	(6 931 619)	6 931 619	-
Resultat de l exercice		-	-	-	-	(21 693 975)	(21 693 975)
Soldes au 31 décembre 2013	**172 134 413**	**1 809 234**	**117 321 012**	**588 801**	**(4 624 136)**	**(21 693 975)**	**265 535 349**

NOTE N°10 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS

(Montants exprimés en dinar)

	Soldes au 31.12.2012			Mouvements de l'exercice					Soldes au 31.12.2013		
	Total en début de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an	Additions LT	Additions CT	Remboursement	Remboursement	Reclassement	Total en fin de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an
Amen Bank	25 871 286	22 201 526	3 669 760	-	34 243 553	121 515	34 150 177	2 344 724	25 843 148	19 735 287	6 107 860
BTK	28 778 759	26 810 245	1 968 514	421 241	-	-	-	4 644 436	29 200 000	22 587 050	6 612 950
ATTIJARI BANK	22 671 411	22 531 645	139 766	-	661 000	-	800 766	3 041 257	22 531 645	19 490 388	3 041 257
ATB	13 583 827	13 583 827	-	-	-	-	-	1 800 000	13 583 827	11 783 827	1 800 000
BH	63 600 000	55 547 380	8 052 620	-	7 000 000	-	10 000 000	7 522 834	60 600 000	48 024 546	12 575 454
STB	56 116 173	54 020 866	2 095 307	-	-	-	-	5 191 866	56 116 173	48 829 001	7 287 172
BT	103 400 000	96 603 070	6 796 930	-	17 250 000	-	4 459 541	12 774 874	116 190 459	83 828 196	32 362 263
STUSID	11 150 000	10 546 528	603 472	-	-	-	-	1 302 778	11 150 000	9 243 750	1 906 250
BNA	56 231 000	55 133 334	1 097 666	-	-	-	-	2 869 368	56 231 000	52 263 966	3 967 034
BIAT	21 200 000	20 000 000	1 200 000	2 200 000	2 105 000	-	1 200 000	2 471 930	24 305 000	19 728 070	4 576 930
BTL	17 700 000	17 700 000	-	-	-	-	-	2 116 666	17 700 000	15 583 334	2 116 666
BTE	11 508 753	10 953 197	555 556	-	-	-	-	1 302 778	11 508 753	9 650 419	1 858 334
Total des emprunts	**431 811 209**	**405 631 618**	**26 179 591**	**2 621 241**	**61 259 553**	**121 515**	**50 610 484**	**47 383 511**	**444 960 005**	**360 747 834**	**84 212 170**

Au 31 décembre 2013, le montant des impayés s'élève à 31.939.084 DT dont 9.373.133 DT en principal et 22.565.951 en intérêts.

NOTE N°11 Crédits bail

Le poste « credits bail » accuse a la clôture de l exercice 2013 un solde de 8 726 901 DT et represente l encours a plus d un an des credits contractes aupres des societes de leasing

L analyse de ce poste par maturite se presente comme suit

Annee	Lover HT	Principal	Intérêts
2014	6 816 004	5 416 810	1 399 194
2015	5 183 701	4 663 310	520 391
2016	2 688 126	2 466 478	221 648
2017	1 560 728	1 499 704	61 024
2018	100 031	97 409	2 622
Total général	**16 348 590**	**14 143 711**	**2 204 879**
2014	6 816 004	5 416 810*	1 399 194
Total a plus d'un an	**9 532 586**	**8 726 901**	**805 685**

(*) Ce montant figure au niveau de la rubrique concours bancaires et autres passifs financiers (cf note 16)

NOTE N°12 COMPTES COURANTS ASSOCIES

Le solde de cette rubrique qui s eleve a la clôture de l exercice 2013 a 79 223 480 DT s analyse comme suit (pour plus de details se referer a la note 27)

Désignation	31-dec-13	31-déc-12
Compte courant associe Lazhar STA	23 227 394	23 227 394
Compte courant associe BINACORP	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur compte courant associe Lazhar STA	10 227 387	7 827 751
Interêts sur compte courant associe BINA CORP	12 608 729	9 325 220
Total	**79 223 480**	**73 540 335**

Les mouvements enregistres au cours de l exercice sur ce poste se limitent a la constatation des interêts courus au titre de l annee 2013

NOTE N°13 PROVIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Designation	31-déc-13	31-dec-12
Provisions pour indemnites de depart a la retraite	265 345	-
Prouvions pour risque/ Exploitation de la carriere (Domaine de l Etat)	1 905 602	-
Autres provisions pour risques et charges	906 553	-
Total	**3 077 500**	**-**

NOTE N°14 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattaches » accuse a la clôture de l exercice 2013 un solde de 62 384 181 DT contre 52 280 236 DT au 31 decembre 2012 et s analyse comme suit

Désignation	31-déc-13	31-déc-12
Fournisseurs d exploitation	9 997 684	6 878 849
Fournisseurs effets a payer	12 212 496	2 438 224
Fournisseurs d'immobilisations	39 950 826	42 383 921
Fournisseurs d'immobilisations effets a payer	1 483	403 360
Autres fournisseurs	221 692	175 882
Total	**62 384 181**	**52 280 236**

NOTE N°15 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent au 31 decembre 2013 un total de 15 026 327 DT contre 15 789 596 DT au 31 decembre 2012 et se detaillent comme suit

Designation	31-déc-13	31-dec-12
Clients avances et acomptes	99 397	29 914
Etat impôts et taxes	2 120 549	4 645 462
Redressement fiscal	3 843 086	6 808 361
Rémunerations dues au personnel	847 418	446 043
JUGURTHA STUDIES	12 768	12 768
NAFRINVEST	9 846	9 846
Maghreb Carrelage	34 518	34 518
Grande immobilière du nord	14 209	14 209
CNSS	1 916 777	1 875 355
Personnel charges à payer	5 216 855	1 418 236
Provision pour congés a payer	781 602	365 704
Provisions pour risques et charges	124 281	124 281
Autres passifs courants	5 021	4 899
Total	**15 026 327**	**15 789 596**

NOTE N°16 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent a la cloture de l exercice 137 981 471 DT contre 63 126 419 DT au 31 decembre 2012 et se detaillent comme suit

Designation	31-dec-13	31-déc-12
Echeances a moins d'un an sur emprunts bancaires (note 10)	84 212 171	26 179 590
Echeances a moins d'un an sur credits bail (note 11)	5 416 810	5 085 468
Interêts courus	24 631 427	15 223 245
Billet de tresorerie	5 000 000	10 000 000
Banques (a)	18 721 063	6 638 116
Total	**137 981 471**	**63 126 419**

(a) Les banques qui totalisent au 31 Decembre 2013 un solde de 18 721 063 DT se detaillent comme suit

Désignation	31-déc-13	31-déc-12
Attijari Bank	1 614 017	-
Arab Tunisian Bank	-	44 291
Banque de Tunisie Agence centrale	6 107 485	4 760 436
Banque de Tunisie Agence lac	-	33 679
Banque Tuniso-koweitienne	-	172
Banque Nationale Agricole	5 126 605	-
Banque de l'Habitat	4 491 456	-
Societe Tunisienne de Banque	88 131	326 084
Amen Bank	1 284 240	1 465 316
STUSID Bank	9 129	8 138
Total	**18 721 063**	**6 638 116**

B/ RESULTAT DE LA PERIODE

NOTE N°17 PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d exploitation s analysent comme suit

Désignation	31-déc-13	31-déc-12
Ventes des produits de carriere	18 934 304	16 840 479
Ventes de beton prêt a l'emploi	16 122 997	10 731 581
Ventes clinker	11 633 464	-
Ventes ciments	293 922	-
Chargements et transports	1 752 251	3 743 680
Total	**48 736 938**	**31 315 740**

NOTE N°18 PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisee est constituee de la quote-part des charges d exploitation des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons a soi- même d immobilisations et se detaille comme suit

Désignation	31-déc-13	31-dec-12
Travaux Piste Carriere	2 993 354	2 551 382
Travaux Piste Cimenterie	-	-
Travaux preparatoires	3 802 981	-
Amenagements front	305 678	1 420 691
Aires de stockage	3 206 145	2 848 421
Total	**10 308 158**	**6 820 494**

NOTE N°19 ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d approvisionnements consommes s elevant a la clôture de l exercice a 25 921 986 DT, se detaillent comme suit

Designation	31-déc-13	31-dec-12
Explosifs	1 367 236	940 593
Gasoil et Lubrifiants	3 913 934	2 771 029
Pieces de rechange	1 526 407	1 549 415
Achats de matieres premieres Ready mix	6 219 967	4 769 162
Achats de matieres consommables cimenterie	6 249 565	-
Achats de matieres consommables	99 043	85 276
Prestations NLS	6 220 108	-
Achats non stockes (Electricite & Gaz)	4 063 062	-
Achats non stockes de matieres et fournitures	795 260	676 339
Variation de stocks des pieces de rechange	(169 622)	(171 123)
Variation de stocks des matieres premieres Ready mix	(81 832)	(32 008)
Variation de stock matiere premieres cimenterie	(4 281 142)	-
Variation de stock de gasoil	-	(41 936)
Total	**25 921 986**	**10 546 747**

NOTE N°20 CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel qui s elevent au 31 decembre 2013 a 15 243 388 DT se detaillent comme suit

Designation	31-dec-13	31-déc-12
Salaires et complements de Salaires	14 053 480	10 722 442
Cotisations sociales	2 790 562	1 956 532
Autres charges sociales	112 250	139 147
Transfert de charges	(1 712 904)	(1 814 624)
Total	**15 243 388**	**11 003 497**

NOTE N°21 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de l exercice aux comptes d amortissement et de provisions s analysent comme suit

Désignation	31-dec-13	31-déc-12
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	178 914	153 923
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	18 594 602	11 134 707
Dotations aux resorptions des frais preliminaires	15 006 962	10 582 260
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 077 500	24 281
Dotations aux provisions pour créances douteuses	363 795	34 896
Dotations aux provisions pour depreciation des stocks	100 000	100 000
Dotations aux provisions debiteurs divers	19 900	-
Transfert de charges	-	(1 044 699)
Total	**37 341 673**	**20 985 368**

NOTE N°22 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d exploitation s analysent comme suit

Désignation	31-dec-13	31-déc-12
Loyers et charges locatives	586 857	544 884
Entretiens et reparations	1 637 111	825 856
Assurances	755 674	457 934
Etudes recherches et divers services exterieurs	56 714	19 057
Jetons de presence	68 000	98 000
Autres charges	0	197
Total des services exterieurs	**3 104 356**	**1 945 928**
Rémunerations d intermediaires et honoraires	524 537	532 323
Publicites publications relations publiques	69 662	86 217
Deplacements missions et réceptions	337 450	218 274
Dons et subventions	88 336	64 584
Transports	2 117 732	1 344 237
Frais postaux et de telecommunications	371 774	201 778
Services bancaires et assimiles	565 258	15 038
Autres charges d exploitation	826	15 113
Total des autres services extérieurs	**4 075 575**	**2 477 564**
Impôts et taxes sur remunerations	223 057	151 522
T C L	114 953	74 550
Droits d'enregistrement et de timbres	289 053	4 865
Autres impôts et taxes	88 200	77 873
Total des impôts et taxes	**715 263**	**308 810**
Transfert de charges (autres charges)	(1 235 868)	-
Total des autres charges d'exploitation	**6 659 327**	**4 732 302**

NOTE N°23 CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financieres nettes s elevent au 31 decembre 2013 a 11 914 202 DT et se detaillent ainsi

Désignation	31-déc-13	31-déc-12
Interêts des comptes courants actionnaires	5 683 145	5 326 708
Interêts sur emprunts	10 074 857	1 269 177
Agios debiteurs	140 970	107 438
Frais d'escomptes	475 396	448 205
Pertes de change	183 394	43 819
Gains de change	(776 474)	-
Penalites de retards	387 509	25 824
Total	**16 168 797**	**7 221 171**
Transferts de charges	(4 254 595)	(5 485 245)
Total	**11 914 202**	**1 735 926**

NOTE N°24 PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s elevent au 31 Decembre 2013 a 734 441 DT et se detaillent ainsi

Désignation	31-déc-13	31-dec-12
Gains nets sur cession de valeurs mobilieres	47 514	160 807
Produits sur les placements	686 927	-
Total	**734 441**	**160 807**

NOTE N°25 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s elevant au 31 decembre 2013 a 22 659 DT se detaillent comme suit

Désignation	31-dec-13	31-déc-12
Produit de location	-	35 000
Ventes cahiers de charges	15 764	34 286
Reprise sur provisions pour creances douteuses	-	5 150
Autres gains ordinaires	6 895	19 623
Total	**22 659**	**94 059**

NOTE N°26 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s elevent a 467 737 D1 au 31 decembre 2013 et se detaillent comme suit

Désignation	31-dec-13	31-déc-12
Redressement fiscal		
- Principal de contrôle fiscal	-	5 101 516
- Penalites de contrôle fiscal	276 666	611 645
Reprise sur passifs d impôts	-	(4 013 420)
Ajustement impôt 2011	-	(151 484)
Penalites de retard	60	297 543
Autres (pertes ordinaires)	191 011	2 099
Total	**467 737**	**1 847 899**

NOTE N°27 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES

Les parties liees incluent les actionnaires les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les societes contrôlees par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l influence notable

Transactions avec les parties liees

COMPTES COURANTS ASSOCIES

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants associés, portant sur un montant 66 319 940 DT provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008

Aux termes des conventions ces comptes courants sont remboursables sur une duree de douze ans et productifs d interêts au taux du marche monetaire majore de 3 points sans que ce taux ne puisse être inferieur a 8% l an Ils sont calcules par periodes de 3 mois Les interêts trimestriels ainsi calcules sont capitalises et produiront eux-mêmes des interêts Ces comptes courants peuvent au plutôt 18 mois avant l entree en production être convertis en actions

Des versions amendees et consolidees des conventions de comptes courants associes ont ete signees en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de creances du 16 fevrier 2009 conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d une part et entre BINA Holding et BINA Corp d autre part et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de repondre a certaines exigences prealables a l introduction en bourse

Les nouvelles dispositions ont porte sur

- Les modalités de capitalisation des intérêts les intérêts sont capitalisés annuellement ,
  La durée de remboursement les comptes courants associés sont remboursables à partir du 1er janvier 2012, ils pourront être remboursés par anticipation, avec l'accord de Carthage Cement mais en aucun cas avant le 1er janvier 2012 ,
- La suppression de l'option de conversion de tout ou partie des comptes courants associés en capital

NOTE N°27 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)

Un avenant a la convention de compte courant associe Lazhar STA a ete signe le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier des sommes payees par Carthage Cement pour le compte des societes « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8 341 527 DT et 1 591 049 DT et ce dans le cadre de la levee des hypotheques et l apurement des charges grevant le titre foncier de la carriere afin de permettre a Carthage Cement de contracter les nouveaux credits d investissement

Les nouvelles dispositions portent sur

- La durée de remboursement les comptes courants associés sont remboursables à partir du 1er Octobre 2012, ils pourront être remboursés par anticipation, avec l'accord de Carthage Cement mais en aucun cas avant le 1er Octobre 2012 ,
- La capitalisation des intérêts les intérêts annuels calculés et non servis seront capitalisés et produiront eux même des intérêts

Le conseil d administration reuni le 24 avril 2012 a autorise l amendement de l article 3 des conventions de comptes courants associes de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA

Les nouvelles dispositions portent sur la duree de remboursement

- Les comptes courants associés sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants associés ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires

Aussi, le même conseil d administration a autorise d ajouter une clause a l article 3 de la convention du compte courant associe de BINA CORP permettant l utilisation a tout moment de ce dernier pour liberer une augmentation de capital en numeraire

Par ailleurs les interêts decomptes sur les comptes courants associes au titre de l exercice 2013 s elevent 5 683 145 DT

Ainsi les comptes courants associes presentent a la clôture de l exercice 2013 un solde de 79 223 480 DT detailles comme suit

Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Interêts sur compte courant Lazhar STA	10 227 387
Interêts sur compte courant BINA CORP	12 608 729
Total	**79 223 480**

NOTE N°27 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)

BINA TRADE

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade) En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire

BINA TRADE s engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement

Un avenant a cette convention a ete signe en date du 21 avril 2011 pour la completer par des dispositions relatives aux conditions d approvisionnement, a la fixation des prix et aux conditions de paiement

Carthage Cement a réalise en 2013 avec la societe BINA TRADE un chiffre d affaires en hors taxes de 13 017 019 DT L encours des creances detenues sur ladite societe s eleve au 31 decembre 2013 a 15 625 074 DT

Encours client	4 235 032
Effets impayes	3 264 705
Effets escomptes non echus	7 505 984
Autres creances	419 453
Total	**15 425 174**

Par ailleurs Carthage Cement a realise les transactions suivantes avec BINA TRADE au cours de l exercice 2013

- Facturation du loyer d'une voiture de tourisme mis à la disposition de la société BINA Trade pour 5 800 DT
- Facturation des frais de transport de matières par la société BINA Trade pour un montant de 766 090DT (hors taxes)
- La société a mis à la disposition de BINA TRADE un étage du nouveau siège social à titre gratuit

Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)

En date du 27 juillet 2012 Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d un immeuble situe au Lac II et servant comme siege social de la Societé La location a ete consentie pour une duree initiale et ferme de deux annees a compter du 15 juillet 202 pour un loyer annuel de 471 000 DT (hors taxes) paye trimestriellement Par ailleurs Carthage Cement paye egalement un montant annuel de 9 500 DT au titre de la contribution des frais d entretien des parties communes Le contrat prevoit une majoration de 5% au titre de la deuxieme annee La charge constatee a ce titre au 31 decembre 2013 s eleve a un montant hors taxes de 487 729 DT

NOTE N°27 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)

EL KARAMA HOLDING

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat de crédit avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5 000 000 DT L'emprunt est remboursable sur une année au taux fixe de 8% l'an La charge d'intérêt relative à l'exercice 2013 s'élève à 108 889 DT

Autres partie liés

Les soldes avec les autres parties liés se présentent comme suit

Autres actifs courants	31-dec-13	31-déc-12
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble &Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbere (a)	171 481	176 481
Juguartha Manutention	3 900	3 900
Total actifs	**800 069**	**805 069**
Autres passifs courants		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 768	12 768
NAFRINVEST	9 846	9 846
Maghreb Carrelage (c)	34 518	34 518
Grande immobiliere du nord (b)	14 209	14 209
Total passifs	**71 341**	**71 341**

(a) La société « LES CARRELAGES DE BERBERES » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4 238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1er janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5 000 DT La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2013 s'élève à un montant hors taxes de 5 000 DT Le solde de la créance s'élève à 171 481 DT au 31 décembre 2013

(b) La société Carthage Cement a conclu le 6 Mai 2010, avec la société « JUGURTHA STUDIES » une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de D 44 000 Aucune facturation n'a été effectuée en 2013 Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 12 769 DT au 31 décembre 2013

NOTE N°27 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)

(c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau d'une superficie totale de 324 m², faisant partie de l'immeuble situé au Km 4,7 autoroute sud Ben AROUS, 2013 Tunis Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m², payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012 Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève 34 518 DT au 31 décembre 2013

(d) La société Carthage Cement a signé le 1er Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau d'une superficie totale de 650 m² avec 10 places de parking extérieurs, faisant partie de l'immeuble situé à la rue du lac d'Annecy les berges du lac, 1053, Tunis Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012 Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14 209 DT au 31 décembre 2013

Rémuneration des dirigeants clés

Les remunerations des dirigeants de la societe tels qu elles ressortent des etats financiers de l exercice clos le 31 Decembre 2013 se presentent comme suit

En DT	Monsieur Riadh BEN KHALIFA	Monsieur Hatem GARBOUJ
Salaires et remunerations	266 163	177 133*
Autres avantages	7 179	2 600
Charges sociales et fiscales	71 595	47 959
TOTAL (**)	**344 937**	**227 692**

(*) Ce montant inclut 72 KDT au titre de l indemnite de depart et 33 KDT au titre du solde congés payes

(**) En plus de la mise a disposition de voitures de fonction et de la prise en charge des frais y afferents

Par ailleurs les jetons de presence dus aux administrateurs s elevent a 72 000 DT dont 22 000 DT ont ete payes au cours de l exercice 2013

NOTE N° 29 Evènements post-clôture

La societe a connu des mouvements sociaux au cours des deux premiers mois de l annee 2014 ce qui a impacte la production au cours de cette periode Toutefois la production a repris selon un rythme normal a partir du mois de Mars 2014

NOTE N°30 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la societe se presentent comme suit

Types d'engagements	Montant
1/ Engagement données	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements	2 000 000 €
*Aval	5 000 000 DT
*Autres Garanties	1 823 920 DT
b) Garanties reelles	
*Hypotheques (A)	501 297 365 DT
*Nantissement (A)	471 491 000 DT
c)Effets escomptes et non echus	14 144 398 DT
TOTAL	**1 001 762 397 DT**
2/ Engagements Reçus	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements	2 575 679 €
*Cautionnements	127 489 DT
*Autres Garanties	14 075 000 €
TOTAL	**37 862 924 DT**

(A) Il s'agit de garanties donnees en faveur du pool bancaire en garantie de remboursement des credits obtenus

PARTIE 3

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CARTHAGE CEMENT SA

Rapports des Commissaires aux Comptes
pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkel – Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 194 320
E-mail: fmbz@kpmg.com

Rapport Général

Les Commissaires aux comptes associés
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkel – Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 194 328
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn

Tunis, le 2 Mai 2014

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement les jardins du Lac
1053 Tunis

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société CARTHAGE CEMENT SA (« Carthage Cement » ou « Société »), joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 265.535.349 DT y compris la perte de l'exercice s'élevant à 21.693.975 DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit

A l exception des faits évoqués dans le paragraphe « Motif de l opinion avec réserves », nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers Le choix des procédures relève du jugement de l auditeur, de même que l évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d erreurs. En procédant à cette évaluation, l auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l entité relatif à l établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l appréciation de la présentation d ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves

Motif de l'opinion avec réserves

1 Comme indiqué dans la note 27 aux états financiers relative aux parties liées, le solde de la créance sur BINA TRADE a atteint un montant de 15.425.174DT au 31 décembre 2013 (y compris les effets escomptés et non échus) l encours de la créance BINA TRADE enregistre une augmentation d'un exercice à un autre et l historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés. Au vu de l historique de la créance et des autres informations collectées durant notre audit, nous estimons que cette créance pourrait présenter un risque de recouvrement Par ailleurs, le rapprochement des comptes entre Carthage Cement et BINA TRADE fait ressortir un écart de 245 342 DT correspondant à une facture émise en 2011 par Carthage Cement et non comptabilisée chez BINA TRADE.

Il à noter qu aucune provision pour dépréciation n a été constatée au titre de la créance BINA TRADE.

2 Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV 4 2 aux états financiers la Société a fait l objet de plusieurs contrôles fiscaux? au titre des exercices non prescrits, se détaillant comme suit

Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368 135 DT dont 3 026 071 DT de pénalités. Suite à un arrangement partiel conclu avec l administration fiscale en juillet 2012 la Société a signé une reconnaissance de dette d un montant de 6.483.309 DT dont 1 381 793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012, la Société a reçu un arrêté de taxation d office ayant pour effet de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes de 7 228 764 DT dont 780 420 DT de pénalités. La Société a contesté cette taxation et elle a porté l affaire devant le tribunal de première instance.

Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 ayant donné lieu principalement à une taxation de 3 152 700 DT dont 334 916 DT de pénalités Une provision de 1 907 813 DT a été comptabilisée dans les comptes de la Société au 31 décembre 2013 La Société a formulé son opposition quant aux autres éléments du résultat de la vérification Dans un courrier du 28 mars 2014 l administration fiscale a retenu l essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la Société

Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société Les Grandes Carrières du Nord (scindée en octobre 2008 en deux sociétés Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2008 Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à Carthage Cement ayant pour objet de réclamer un complement d impôts et taxes de 916.323 DT dont 299 478 DT de pénalités La Société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification En juillet 2013 la Société a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la Societé un complément d impôts de 647 711 DT dont 227 418 DT de pénalités La Société a contesté cette taxation et elle a porté l affaire devant le tribunal de première instance.

La Société estime qu elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre des contrôles fiscaux susmentionnés. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien fondé de cette décision

3 Nous n avons pas reçu de réponses à la majeure partie de nos lettres de circularisation adressées aux banques, sociétés de leasing, avocats, fournisseurs et les sociétés liées. Cette situation a pour effet de limiter l étendue de nos investigations.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points décrits dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserves », les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Carthage Cement S A au 31 decembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des faits évoqués dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société eu égard à la réglementation en vigueur.

Nous avons également procédé à l'appréciation du système de contrôle interne de la Société, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F

Ahmed BELAIFA

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Rapport Spécial

pwc

Les Commissaires aux comptes associés
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789

KPMG

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkel – Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 194 328
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn

Tunis, le 2 Mai 2014

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement les jardins du Lac
1053 Tunis

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration réuni le 3 octobre 2013, a autorisé le directeur général à contracter auprès d'un pool bancaire et divers bailleurs de fonds (dont EL KARAMA Holding) des crédits relais et des crédits à court terme et entérine les crédits relais et à court terme déjà contractés pour un montant global de 148.000 KDT. Les montants débloqués au titre de ces crédits totalisent à la clôture de l'exercice 2013 un montant de 76.292 KDT. Ces emprunts incluent un crédit de 5.000 KDT conclu avec la société EL KARAMA Holding en date du 24 septembre 2013. L'emprunt est remboursable sur une année au taux fixe de 8% l'an. La charge d'intérêt relative à l'exercice 2013 s'élève à 108.889 DT.

Par ailleurs, nous avons identifié les opérations suivantes conclues au cours de l exercice écoulé avec la société BINA Trade (ex GCN TRADE)

Facturation du loyer d une voiture de tourisme mis à la disposition de la société BINA Trade pour 5 800 DT

Facturation des frais de transport de matières par la société BINA Trade pour un montant de 766 090DT (hors taxes)

La Société a mis à la disposition de BINA TRADE un étage du nouveau siège social à titre gratuit Cette transaction a été autorisée par le conseil d administration réuni en date du 18 avril 2014

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L exécution des conventions suivantes conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s est poursuivie au cours de l exercice 2013

1 Votre conseil d administration réuni le 22 mars 2010 a autorisé la Société à contracter auprès d un pool bancaire, des crédits d'investissement totalisant 357 000 KDT remboursables sur une période de 12 ans dont 3 années de grâce et productifs d intérêts au taux du marché monétaire (« TMM ») majoré de 2 25 points l an Les montants débloqués au titre de ces crédits totalisent à la clôture de l exercice 356 982 KDT

2- Votre conseil d administration réuni le 29 septembre 2010 a autorisé la Société à contracter auprès de la Banque de Tunisie un crédit d investissement de 25.000 KDT remboursable sur une période de 5 ans dont 2 années de grâce et productif d intérêts au TMM majoré de 1 75 points l an Ce crédit a fait l objet d un remboursement anticipé à concurrence de 5 000 KDT le reliquat soit 20 000 KDT a été réaménagé à deux reprises et a fait l objet de nouveaux titres de crédit

3- Votre conseil d administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé le directeur général à contracter auprès d un pool bancaire des crédits d investissement et des crédits à court terme pour un montant total de 60 000 KDT, destinés à boucler en partie le schéma de financement du programme de réalisation de la cimenterie. Les montants débloqués au titre de ces crédits totalisent à la clôture de l exercice 57 029 KDT

4- La société Carthage Cement a signé le 17 novembre 2008 avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants associés, portant sur un montant de 66 319 940 DT provenant de la réduction du capital décidée par l assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l an Ils sont calculés par périodes de 3 mois Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux mêmes des intérêts Ces comptes courants peuvent être convertis en actions au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants associés ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d une part et entre BINA Holding et BINA Corp d autre part et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l introduction en bourse

Les nouvelles dispositions ont porté sur

- Les modalités de capitalisation des intérêts : les intérêts sont capitalisés annuellement
- La durée de remboursement : les comptes courants associés sont remboursables à partir du 1er janvier 2012 ; ils pourront être remboursés par anticipation avec l'accord de Carthage Cement mais en aucun cas avant le 1er janvier 2012
- La suppression de l'option de conversion de tout ou partie des comptes courants associés en capital

Un avenant à la convention de compte courant associé Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « MAGHREB TRANSPORT » et « TUNISIE MARBLES AND TILES » pour respectivement 8 341 527 DT et 1 591 049 DT et ce dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement

Les nouvelles dispositions portent sur

- La durée de remboursement : les comptes courants associés sont remboursables à partir du 1er octobre 2012 ; ils pourront être remboursés par anticipation avec l'accord de Carthage Cement mais en aucun cas avant le 1er octobre 2012
- La capitalisation des intérêts : les intérêts annuels calculés et non servis seront capitalisés et produiront eux même des intérêts.

Votre conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants associés de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement

- Les comptes courants associés sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants associés ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Aussi le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant associé de BINA CORP permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Par ailleurs les intérêts décomptés sur les comptes courants associés au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 683 145 DT

Ainsi, les comptes courants associés présentent à la clôture de l'exercice 2013 un solde de 79 223 480 DT détaillés comme suit

Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	10 227 387
Intérêts sur compte courant BINA CORP	12 608 729
Total	**79 223 480**

5- La société CARTHAGE CEMENT a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade) En vertu de cette convention CARTHAGE CEMENT s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire. BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement à la fixation des prix et aux conditions de paiement

Carthage Cement a réalisé en 2013 avec la société BINA TRADE, un chiffre d'affaires en hors taxes de 13 017 019 DT

6- En date du 27 juillet 2012 Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar (actionnaire de la Société) un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la Société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 pour un loyer annuel de 469 800 DT (hors taxes) payé trimestriellement Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9 500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2013 s'élève à un montant hors taxes de 487 729 DT

7 La société « LES CARRELAGES DE BERBERIS » a mis à la disposition de Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3 d'une superficie approximative de 4 238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement
Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1er janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5 000 DT

La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2013 s'élève à un montant hors taxes de 5 000 DT

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mars 2010 a nommé Messieurs Hatem GARBOUJ et Raouf BEN ABDALLAH, en qualité d administrateurs.

De même, et par jugement en date du 5 Mars 2011, Monsieur Hatem GARBOUJ a été désigné en qualité d'administrateur judiciaire.

Le conseil du 10 juin 2013 a accepté la démission de Messieurs Raouf BEN ABDALLAH en date du 7 décembre 2012 et Hatem GARBOUJ en date du 8 mai 2013 de leurs fonctions d administrateurs.

Le conseil d administration du 6 Avril 2012, a nommé Monsieur Riadh BEN KHALIFA en qualité de Directeur Général de la société, le conseil d administration du 4 juin 2012 a fixe ses remunerations et avantages, comme suit

- Un salaire mensuel net de 10 000 DT en sus des primes conventionnelles,
- La mise à disposition d'un véhicule de fonction ,
- La prise en charge de la consommation de carburant avec un plafond de 1 000 DT par mois,
- La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable

Les rémunérations des dirigeants de la Société, tels qu elles ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 se présentent comme suit

En DT	Monsieur Riadh BEN KHALIFA	Monsieur Hatem GARBOUJ
Salaires et rémunérations	266 163	177 133*
Autres avantages	7 179	2 600
Charges sociales et fiscales	71 595	47 959
TOTAL (**)	344 937	227 692

(*) Ce montant inclut 72 KDT au titre de l'indemnité de départ et 33 KDT au titre du solde congés payés n ayant pas fait l objet d'une décision du conseil

(**) En plus de la mise a disposition de voitures de fonction et de la prise en charge des frais y afférents

L'assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2013 a fixé le montant des jetons de présence relatif à l'exercice 2012 à 2 000 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8 000 DT par an Le montant global s'élève à 72 000 DT dont 22 000 DT ont été payés au cours de l exercice 2013

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F

Ahmed BELAIFA

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

PARTIE 4

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013

Après avoir entendu le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2013 ainsi que les explications données au cours de la séance, l'assemblée générale ordinaire approuve ledit rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution a été adoptée à .....

2ème RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013

Après avoir entendu le rapport de gestion établi par le conseil d'administration à l'assemblée générale et du rapport général des commissaires aux comptes dans lequel ils certifient la régularité et la sincérité des états financiers, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013, composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de flux de trésorerie et des notes aux états financiers, tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée générale ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptées lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces états qui font ressortir des pertes de 21 693 975 DT.

Cette résolution a été adoptée à .....

3ème RESOLUTION : Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales

L'assemblée générale ordinaire donne actes au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivant et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales. Elle approuve les conventions conclues et les opérations réalisées telles qu'elles ont été développées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sous réserve des deux conventions suivantes :

- La convention avec BINA TRADE.
- Le compte courant associé.

avec réserve

Le conseil d'administration a demande l'examen approfondi des deux conventions pour l'année 2014

Cette résolution a éte adoptée à

4ème RESOLUTION Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2013

L'assemblee générale ordinaire fixe les jetons de presence au titre de l'exercice 2013 à deux mille dinars (2 000 DT) en brut par seance et par administrateur present avec un plafond de huit mille dinars (8 000 DT) par an

Cette résolution a eté adoptee à

5ème RESOLUTION Quitus aux administrateurs

L'assemblee generale ordinaire donne quitus ferme définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2013

Cette resolution a ete adoptee à

6ème RESOLUTION Affectation du résultat

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblee génerale ordinaire décide d'affecter le résultat de l exercice 2013 comme suit

- Résultats reportés anténeurs	(4 624 136 DT)
- Résultat de l'exercice 2013	(21 693 975 DT)
TOTAL à affecter (perte) /	**(26 318 112 DT)**
Résultats reportés 2013 /	**(26 318 112 DT)**

Cette resolution a ete adoptee a

7ème RESOLUTION Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs

L'assemblee generale ordinaire decide de ratifier la nomination de Monsieur Sami FOURATI et Monsieur Radhi EL MEDDIB en tant que nouveaux administrateurs et ce pour une période de trois (3) ans

Cette résolution a été adoptee à

8ème RESOLUTION Renouvellement de certains mandats d'administrateurs

L'assemblee genérale constatant que les mandats d'administrateurs de

- La société BINA CORP
- La société BINA HOLDING
- Monsieur Lazhar STA

sont arrivés à leur terme, décide de renouveler le mandat de

10

-
-
-

pour une durée de trois années, qui viendra à expiration a l issue de l'assemblee qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos en 2016

Cette résolution a été adoptee à

9ème RESOLUTION Renouvellement de mandat ou nomination des commissaires aux comptes

11

L'assemblee genérale ordinaire décide de

10ème RESOLUTION Pouvoir pour formalités

L'assemblee genérale ordinaire confere tous les pouvoirs nécessaires à Madame RAZGUI Radhia pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalites requises par la loi

12

Cette résolution a éte adoptee a

PARTIE 5

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGE

Projet des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Extraordinaire

PREMIERE RESOLUTION **Modification du 1er paragraphe de l'article 4 des statuts de la société**

L'assemblee genérale extraordinaire ratifie et approuve le transfert du siège social de la societé décide par le conseil d'administration du 21 septembre 2012
En consequence l'assemblee génerale extraordinaire decide de modifier le 1er paragraphe de l'article 4 des statuts comme suit

1er paragraphe de l'article 4 des statuts

Le Siege Social de la Societe est fixé au Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amerique, Lot HSC 1-4-3 Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II 1053 Tunis

Cette résolution a été adoptée a

2ème RESOLUTION **Abrogation du 4ème et 5ème paragraphe de l'article 13 des statuts de la société**

L'assemblée genérale extraordinaire decide d'abroger le 4ème et 5ème paragraphe de l'article 13 des statuts de la societe relatifs a la condition d agrement dans le cas de cession d'actions et le droit de preemption non applicables par les societes faisant appel public à l'épargne
Cette resolution a ete adoptée a

3ème RESOLUTION **Ajout d'un 3ème tiret au 2ème point du 2ème paragraphe de l'article 23 des statuts de la société**

L'assemblee genérale extraordinaire decide d'ajouter un 3ème tiret au 2ème point du 2ème paragraphe de l'article 23 des statuts de la société relatif à une operation soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration, a l'approbation de l'assemblee generale et a l'audit du commissaire aux comptes comme suit

3ème tiret au 2ème point du 2ème paragraphe de l'article 23 des statuts

- Les garanties des dettes d'autrui

Cette resolution a eté adoptée a

4ème RESOLUTION **Abrogation du 4ème paragraphe de l'article 25 des statuts de la société**

L'assemblee génerale extraordinaire decide d'abroger le 4ème paragraphe de l'article 25 des statuts puisque la societe est toujours dans l'obligation d'avoir deux commissaires aux comptes
Cette resolution a ete adoptée a

5ème RESOLUTION Abrogation du 4ème paragraphe de l'article 29 des statuts de la société

L'assemblee generale extraordinaire decide d'abroger le 4ème paragraphe de l'article 29 des statuts et ce en application des dispositions du 2ème paragraphe de l article 281 du Code des Societes Commerciales
Cette resolution a ete adoptee a

6ème RESOLUTION Abrogation du 9ème paragraphe de l'article 31 des statuts de la société

L'assemblee générale extraordinaire decide d'abroger le 4ème paragraphe de l'article 29 des statuts puisque il est contraire aux dispositions de l article 28 des statuts et l'article 283 du Code des Sociétés Commerciales
Cette resolution a eté adoptée a

7ème RESOLUTION Mise à jour des statuts de la société

Compte tenu des nombreux articles modifies par les décisions des assemblées genérales extraordinaires anterieurs et même d'aujourd'hui l'assemblée décide de mettre les statuts en harmonie avec ces modifications et la refonte complète desdits statuts en adoptant le nouveau texte proposé par le conseil d'administration lequel ne contient aucune modification autre que celles résultant des décisions des assemblées génerales extraordinaires

Cette resolution a été adoptée à

8ème RESOLUTION Pouvoir pour formalités

L'assemblee generale extraordinaire confere tous les pouvoirs nécessaires a Madame RAZGUI Radhia pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalites requises par la loi
Cette resolution a ete adoptee a

PARTIE 6

DOCUMENT D'INFORMATION EN VUE DES ASSEMBLEES GENERALES

(ARTICLE 45 DU REGLEMENT DE LA BOURSE)

DOCUMENT D'INFORMATION EN VUE DES ASSEMBLEES GENERALES

Chapitre premier Renseignement concernant l'assemblée

1/- Election des membres du conseil d'administration

- **Renseignement sur les membres du conseil d'administration actuels dont le mandat se poursuit après l'assemblée**

Nom/Raison Sociale	Mandat	Dernier poste occupé à Carthage Cement	Fonction principales actuelles
Kilani BOUCHAHOUA	2012-2014	President du Conseil d administration	Contrôleur General des Finances au Ministere des Finances Administrateur representant de l ETAT a la STB BINA CORP KARTHAGO GROUP KARTHAGO INVEST et SILT SICAF
Mongi TRIMECHE	2012-2014	Administrateur	Homme d affaires PDG du groupe SMTI
Abdellatif BEN JEMAA	2012-2014	Administrateur	Expert-Comptable
Slim RIAHI	2013-2015	Administrateur	Homme d affaires PDG du Groupe Tunisia Holding
Al KARAMA Holding	2013-2015	Administrateur (demissionnaire lors du CAD du 25-04-2014)	Societe detenant 49 98% du capital BINA HOLDING et 40 46% du capital BINA CORP
Kais JEMAIA	2013-2015	Administrateur	Contrôleur General des Finances au Ministere des Finances – Administrateur representant de l ETAT a Newrest Tunisie

- **Renseignements sur les membres du conseil d'administration candidats**

Nom/Raison Sociale	Mandat	Dernier poste occupé à Carthage Cement	Fonction principales actuelles
Lazhar STA (represente par le mandataire de justice Mme Rym DAOUD)	2014-2016	-Directeur General entre Octobre 2008 et Mars 2011 -Administrateur de 2008 a 2013	Gerant NAFARASIA EXPORT SARL PDG TMT SA Gerant Marbre Tunisie SARL PDG Majus Investment SICAF SA PDG Maghreb Transport SA Gerant JUGURTHA STUDIES SARL
BINA CORP	2014-2016	Administrateur de 2008 a 2013	Actionnaire detenant 50 24% du capital
BINA HOLDING	2014-2016	Administrateur de 2008 a 2013	Actionnaire detenant le contrat de liquidite ainsi que 59 54% du capital de BINA CORP
Sami FOURATI (suivant cooptation du CAD du 18/04/2014)	2014-2016	-	Representant du Groupe Fethi Naifer actionnaire detenant 6 75% du capital
Radhi EL MEDDIB (suivant cooptation du CAD du 25/04/2014)	2014-2016	-	

- **Administrateur avant une participation de 5% ou plus**

Administrateur	Nombre des actions	% de détention
BINA CORP	86 477 362	50 24%
SLIM RIAHI	15 424 451	8 96%
GROUPE FETHI NAIFAR	11 626 652	6 75%
ETAT TUNISIEN	10 819 621	6 29%

Il est à rappeler que le capital de BINA CORP est détenu a concurrence de 59 54% (4 297 500 actions) par la societe BINA HOLDING et 40 46% par la société AL KARAMA HOLDING Le capital de BINA HOLDING est réparti principalement entre Mr Lazhar STA à hauteur de 49 92 % (2 246 400 actions) et AL KARAMA HOLDING pour 49 98% (2 249 100 actions)

2/- Nomination d'un commissaire au compte

Suite à l achevement du mandat de « FMBZ KPMG Tunis » en tant que commissaire au compte (2011-2013) le conseil d administration propose a l assemblée generale ordinaire le renouvellement du mandat de « FMBZ KPMG Tunis »

3/- Autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

3-1 / Modification du 1er paragraphe de l'article 4 des statuts de la société

L assemblée génerale extraordinaire ratifie et approuve le transfert du siege social de la societe décide par le conseil d administration du 21 septembre 2012

En consequence l assemblée generale extraordinaire decide de modifier le 1er paragraphe de l article 4 des statuts comme suit

1er paragraphe de l'article 4 des statuts

Le Siege Social de la Societé est fixe au Bloc A de l immeuble situe en face de l Ambassade des Etats Unis d Amérique Lot HSC 1-4-3 Les Jardins du Lac Les Berges du Lac II 1053 Tunis

3-2 / Abrogation du 4ème et 5ème paragraphe de l'article 13 des statuts de la société

L assemblée générale extraordinaire decide d abroger le 4ème et 5ème paragraphe de l article 13 des statuts de la societé relatifs a la condition d agrément dans le cas de cession d actions et le droit de preemption non applicables par les societes faisant appel public à l epargne

3-3 / Ajout d un 3ème tiret au 2ème point du 2ème paragraphe de l'article 23 des statuts de la société

L assemblée générale extraordinaire decide d ajouter un 3ème tiret au 2ème point du 2ème paragraphe de l article 23 des statuts de la societé relatif a une operation soumise à l autorisation préalable du conseil d administration a l approbation de l assemblée générale et à l audit du commissaire aux comptes comme suit

3ème tiret au 2ème point du 2ème paragraphe de l'article 23 des statuts

-Les garanties des dettes d autrui

3-4 / Abrogation du 4ème paragraphe de l'article 25 des statuts de la société

L assemblee générale extraordinaire decide d abroger le 4ème paragraphe de l article 25 des statuts puisque la société est toujours dans l obligation d'avoir deux commissaires aux comptes

3-5 / Abrogation du 4ème paragraphe de l'article 29 des statuts de la société

L assemblée générale extraordinaire decide d abroger le 4ème paragraphe de l article 29 des statuts et ce en application des dispositions du 2ème paragraphe de l article 281 du Code des Sociétés Commerciales

3-6 / Abrogation du 9ème paragraphe de l'article 31 des statuts de la société

L assemblée genérale extraordinaire decide d abroger le 4ème paragraphe de l article 29 des statuts puisque il est contraire aux dispositions de l article 28 des statuts et l article 283 du Code des Sociétes Commerciales

3-7 / Mise à jour des statuts de la société

Compte tenu des nombreux articles modifiés par les décisions des assemblees generales extraordinaires anterieurs et même d aujourd hui l assemblée decide de mettre les statuts en harmonie avec ces modifications et la refonte complète desdits statuts en adoptant le nouveau texte propose par le conseil

d administration lequel ne contient aucune modification autre que celles resultant des decisions des assemblées générales extraordinaires

Chapitre II Renseignements concernant le droit de vote et la répartition du capital

- **Date d'inscription au registre des actionnaires**

  La date d inscription au registre des actionnaires pour la determination des droits de vote à l assemblee est le 30/04/2014

- **Répartition du capital au 31/03/2014**

Groupe	Nombre Action	Somme de % Capital
SOCIETE BINA CORP	86 477 362	50 24%
SLIM RIAHI	15 424 451	8 96%
Groupe Naifer	11 626 652	6 75%
ETAT TUNISIEN	10 819 621	6 29%
Groupe Abdelhamid Khechine	3 085 793	1 79%
Groupe Horchani	2 386 277	1 39%
ASTREE	1 573 474	0 91%
TRIMECHE MONGI	1 448 990	0 84%
CONTRAT DE LIQUIDITE STE BINA HOLDING*	1 399 432	0 81%
Groupe Mzabi	1 274 628	0 74%
AFRIVALEURS	1 183 681	0 69%
BNY MELLON NAT ASS	1 114 716	0 65%
FINACORP MAGHREB EQUITY FUND	1 102 134	0 64%
//CAPITAL GATE HOLDING LIMITED	728 177	0 42%
Actions Geles (MATERI+FEHRI+MAJUSI)	719 230	0 42%
Autres Participations<700 000 Titres	31 769 795	18 46%
Total général	**172 134 413**	**100,00%**